

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. DÉCEMBRE

1786.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, Vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





# JOURNAL

## HISTORIQUE

ET

## LITTÉRAIRE.

15. DECEMBRE

1786.

### NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*L'Anti-Lucrece en vers françois; par Mr. l'abbé Bérardier de Bataut, licencié en théologie, & prieur de Notre Dame de Serqueux.*

Si genus humanum & mortalia temnitis arma,  
At sperate Deos. *Æneid. Lib. 1.*

A Paris, chez Charles-Pierre Berton, 1786.  
2 vol. in-12.

**N**ous avons de l'immortel Poëme du cardinal de Polignac une traduction en

prose par M<sup>r</sup>. Bougainville; cette traduction en général fidele, élégante & sage, restoit nécessairement beaucoup au-dessous de l'original, écrit en beaux vers dans une langue riche, abondante, majestueuse. M<sup>r</sup>. l'abbé Bérardier a cru en approcher davantage par une traduction en vers. Le projet étoit hardi & difficile; si l'exécution n'a pas exactement rempli ses vœux, elle a eu assez de succès pour mériter des éloges à son intention & à son travail. S'il paroît souvent froid, aride, embarrassé, c'est que les détails scientifiques, abstraits & d'une énonciation pénible, dont l'original est rempli (a), ont dû

---

(a) Il est étonnant que l'illustre cardinal ait pu exprimer d'une manière si claire, si naturelle & si aisée des phénomènes ou des systèmes hérissés de détails qui en prose même ne sont pas sans obscurité. Ceux qui ont trouvé ces détails peu agréables, & qui par-là ont tâché de mettre l'auteur au-dessous de Lucrece, auroient dû nous prouver que lorsque celui-là nous parle de ses atômes & de leurs propriétés, il est plus coulant & harmonieux que son adversaire en expliquant la règle de Kepler, les progressions, stations, rétrogradations des planetes &c. . . . Mais ne nous étonnons pas de ces prédilections; elles sont dans l'objet, & non dans la manière. Un poëte épicurien est toujours charmant. Nous avons vu un traducteur françois de Lucrece le mettre beaucoup au-dessus de Virgile; ce paradoxe n'est pas nouveau, un ancien s'en plaignoit déjà \*. Il faut convenir que pour cela la corruption du goût ne suffit pas, il faut encore celle de l'esprit & du cœur. ——— Voyez les

\* *Lucetium pro Horatio, Lucretium pro Virgilio legunt.*  
Authanon. de causis corruptæ  
1794.

produire plus de sécheresse encore & d'aridité didactique dans une langue gênée, indigente, excessivement méthodique, dont la poésie cruellement liée à une succession de rimes masculines & féminines, est si fort éloignée de la liberté grecque & romaine. L'auteur fait cependant rendre avec sentiment & intérêt, les grandes vérités que l'adversaire de Lucrece a mises dans un si beau jour.

Heureux, heureux cent fois le cœur religieux  
qui ne cherche son bien & ses devoirs qu'aux

Cieux !

Tout ce qui doit périr n'est pour lui qu'un  
vain songe,

Dont un réveil subit a détruit le mensonge.

D'un pied tranquille il foule & les maux & les  
biens,

La fortune, ses dons, la mort & ses liens.

Tout ce qui peut céder au tems, à la vieillesse,  
N'est pour lui d'aucun prix : il fut grand sans  
mollesse ;

Il se voit malheureux sans en être abattu.

Par mille flots divers sans cesse combattu,

Il soutient leur effort : le Ciel qu'il envisage,  
Lui fait trouver un port au milieu de l'orage.

Voici comme le traducteur plaint l'Incrédule de n'avoir d'autre espoir que le néant, tandis que l'homme religieux voit dans la mort le germe de l'immortalité : la marche des vers, il faut en convenir, est un peu profaïque, mais la chose y est bien exprimée, cet argument *ad hominem* sur-tout, qui montre la *prudence du juste*, pour me

---

art. POLIGNAC & LUCRECE dans le nouv.  
*Dict. hist.* où nous avons tâché d'apprécier  
impartialement les deux Poèmes.

servir des paroles de l'Écriture (a), dans le  
le choix du parti le plus sûr :

Il est donc ici-bas, osez-en convenir,  
Des biens plus précieux que ceux de la na-  
ture ;

Et Dieu nous conduit mieux au bonheur, qu'E-  
picure.

Mais lorsque du trépas le lugubre flambeau  
Aura guidé nos pas dans la nuit du tombeau,  
Si vous trouvez alors ce redoutable maître  
Que votre aveuglement vous a fait mécon-  
noître,

Ou plutôt mépriser, malgré tous nos avis.  
Quel horrible hazard vous courez ! j'en frémis.  
Quel que soit des mortels le dernier héritage,  
J'aurai toujours sur vous un puissant avantage.  
Si je suis dans l'erreur, notre sort est égal ;  
Et je n'ai point à craindre un châtement fatal ;  
Ensemble du néant nous ferons les victimes.  
Mais si vous vous trompez, hélas ! dans les  
abîmes,  
Vous maudirez sans fin des plaisirs passagers.  
Pourquoi vous exposer à ces affreux dangers ?

Dans la description des phénomènes de la  
nature, lorsque l'objet se prête à des détails &  
des expressions agréables, la traduction de  
Mr. B. n'est point dépourvue de grâces nai-  
ves & touchantes ; comme on voit dans le  
passage suivant où il s'agit d'une poule dont la  
chaleur a fait éclore les œufs d'une mère  
étrangère :

Déposez dans son sein la famille naissante  
D'un autre oiseau formé pour vivre sur les eaux ;  
Sans aucun examen, pour ces enfans nouveaux,

---

(a) *Ut convertat . . . incredulos ad prudentiam  
justorum.* Luc. I. — Vers qui expriment in-  
généralement l'imprudence des incrédules, 15  
Juill. 1778, p. 413.

Elle prend tout-à-coup des sentimens de mere :  
Mais, en brisant ses fers, la troupe menfon-  
gere

Voit à peine le jour, que son tressaillement  
Annonce son ardeur pour l'humide élément :  
Le sang porte à leurs cœurs un vif amour pour  
l'onde.

Dès que l'aspect flatteur d'une mare profonde  
Vient chatouiller leurs yeux, leur auteur se  
trahit ;

Un goût héréditaire à l'instant les conduit  
Dans les eaux & les joncs, familiers à leur  
race :

Le penchant naturel, l'instinct fait leur au-  
dace.

Quels sont alors les cris, le trouble, l'embar-  
ras

De la mere abusée, & qui suit tous leurs pas ?  
Sa voix rappelle, instruit cette aveugle jeu-  
nesse ;

Son aile la retient, & toute sa tendresse  
S'épuise à l'écartier de ces gouffres affreux.

Mais le troupeau rebelle à ces soins généreux,  
S'empresse d'affronter un danger qui l'enchanté.

La poule, à ce spectacle, éperdue & trem-  
blante,

S'agite, court, revient sur ces bords odieux ;  
Gourmande ces ingrats d'un ton impérieux ;

En reproches amers exhale sa colere,  
Privilege de l'âge & du titre de mere.

Cet ouvrage est précédé d'un long *Dis-  
cours préliminaire*, où M. B. donne des  
preuves multipliées de sagesse, de discerné-  
ment & de religion. Il parle avec force de  
l'abus indigne qu'on fait de la poésie, si  
respectable dans son origine & sa destination  
primitive, en la faisant servir au triomphe  
des vices & des passions. Il n'oublie pas les  
funestes effets du théâtre, sur la jeunesse sur-  
tout, dont les mœurs sont la proie certaine  
de l'histriionisme, parvenu aujourd'hui au

suprême degré de la cynique impudence. Il n'absout pas les plus sages poètes tragiques. Après avoir parlé de Corneille, qui admit la passion de l'amour dans plusieurs de ses pièces, " Racine acheva, dit-il, d'énerver la scène tragique. L'amour est le grand ressort de presque toutes ses tragédies. Après lui on n'a plus observé de règle, & la philosophie moderne s'est cru en droit de tout oser & de tout dire. Si l'on faisoit attention aux effets que produit le spectacle sur tout un peuple, on verroit d'un œil moins indifférent cette malheureuse dégradation. *Segnius irritant animos demissa per aures, quàm quæ sunt oculis subiecta fidelibus*, dit Horace. Ce qui se passe sous nos yeux fait une impression bien plus forte sur nos esprits, que ce qui nous est transmis par le simple discours. A ce principe général ajoutons le goût décidé, ou plutôt la passion violente des François pour le spectacle, & nous conviendrons que la dépravation de nos mœurs est due en grande partie à celle de notre théâtre. Notre jeunesse, en sortant des mains de ses instituteurs, & souvent avant d'en sortir, vole à ces assemblées. Elle y assiste sans précaution & déjà échauffée par l'effervescence de l'imagination & des passions naissantes. Qu'y voit-elle ? qu'y entend-elle ? &c. " (a)

---

(a) Autres réflexions sur le théâtre, 15 Août, 1786, p. 568 & suiv. — 1 Juill. 1786, p. 326, & autr. *ibid.*

*Discours sur divers sujets de religion & de morale; par Mr. l'abbé Asselin, ancien vicaire-général de Glandèves. A Paris, chez Delalain; à Liege, chez Lemarié. 1786. 2 vol. in-12.*

**M**R. l'abbé Asselin a déjà publié deux volumes de Discours sur la *Vie religieuse*, dont nous avons fait l'éloge en son tems \*, & au sujet desquels le Pape Pie VI lui a écrit un bref aussi honorable qu'encourageant. Ces nouveaux Discours ont plus d'étendue que les premiers, & sont d'une utilité plus générale, puisqu'ils conviennent à tous les Chrétiens. Le sentiment, l'onction en font le principal caractère. On voit que l'orateur est persuadé des vérités qu'il annonce; & c'est, sans contredit, le premier mérite de tout prédicateur; car le bel-esprit, les ornemens recherchés forment le contraste le plus choquant & même le plus ridicule, avec le ton qui doit regner dans des Discours chrétiens. Le style de M<sup>r</sup>. l'abbé Asselin est pur, correct, clair & naturel; ses expressions comme ses pensées, sont loin de toute affectation. Ennemi de toute innovation (toujours particulièrement reprehensible dans les choses religieuses) il a conservé l'excellent usage de citer la Bible dans la version *vulgare*, devenue en quelque sorte l'original du texte

\* 1 O<sup>e</sup>.  
1784, p. 170.

pour l'Eglise latine (a). Nous citerons quelques passages de son sermon *sur l'amour de Dieu*, un de ceux où il a le plus réuni les lumières de la véritable philosophie à celles de l'Evangile, où il a mis le plus de vivacité & d'intérêt, une plus grande variété de réflexions & de sentimens. Rien de plus touchant que la maniere dont il finit l'exorde, en jettant un coup d'œil rapide sur le désordre des mœurs & les ruines de la religion. "Heureux, si je puis vous l'inspirer  
 „ ce saint amour ! fut-il jamais plus nécessaire d'en parler, que dans ce siècle d'égarement, où un feu profane porte  
 „ l'incendie & le poison de la volupté dans tous les cœurs, passionne les deux sexes  
 „ & les corrompt l'un par l'autre, désolé nos villes & nos campagnes, triomphe  
 „ sur les débris de l'innocence, & ne laisse à la religion d'ames pures & vertueuses,  
 „ que ce qu'il en faut pour aggraver sa douleur & l'affliger plus vivement par le  
 „ souvenir de ses pertes. „

On ne trouvera nulle part une explication plus sensée & plus chrétienne de l'expression dont se sert l'Eglise, dans une antienne, pour désigner le sexe féminin qu'elle appelle

(a) 15 Mai 1780, p. 113. — 1. Janvier 1785, p. 24. — 1. Mai 1785, p. 23. — 15 Avril 1786, p. 565 & suiv. — Réfl. sur le mélange du texte latin aux Discours françois, 15 Mai 1780, p. 111.

le dévot sexe (*intercede pro devoto foemineo sexu*). " Que n'aurois je point ici à vous dire, " ô vous, sexe plus sensible, qui pourriez faire " servir le penchant de la nature au triom- " phe de la grace ? Oui, la délicatesse & la " vivacité du sentiment qui vous caracté- " risent, seront toujours, tant que vous " n'en abuserez pas, le principe d'une ver- " tu tendre & sublime. Avec un cœur tel " que le vôtre, pourquoi ne mettriez-vous " pas le prodige dans la piété, comme " vous le mettez tous les jours dans l'éga- " rement & la vanité ? Un sexe qui a pro- " duit les Esther, les Judith, les Thérèse, " pourroit-il oublier tout ce qu'il est capa- " ble de faire pour la gloire d'un Dieu, " tout ce qu'un Dieu peut faire pour son " bonheur ? "

Dans la seconde partie du même Discours, après avoir divisé l'amour de Dieu, en amour souverain & dominant qui le préfère à tout, en amour fidele & sans réserve qui renferme tout, en amour efficace & décisif qui sacrifie tout, l'orateur continue de la sorte : " Lors- " que St. Paul définissant la charité, & fon- " dant son cœur pour s'éprouver lui-même, " interrogeoit le présent & l'avenir, le plai- " sir & la douleur, la vie & la mort, & les " désoit de le séparer de son Dieu, par- " loit-il en héros de la charité ? Etoit-ce le " sentiment d'une ame sublime, que sa fer- " veur emporte au-delà du devoir ? Non, il " s'exprimoit au nom de tous : *Quis nos se-* " *parabit ?* Il parloit de cette charité essen- " cielle

29 cielle, fondamentale, qui nous unit à Je-  
 29 sus-Christ comme membres de ce divin  
 29 Chef; & par l'amour de préférence, cet  
 29 amour supérieur à toutes les tentations,  
 29 victorieux de toutes les épreuves, plus fort  
 29 que toutes les séductions & toutes les  
 29 craintes, il désignoit une obligation géné-  
 29 rale, un devoir que tout Chrétien doit  
 29 remplir : *A charitate quæ est in Christo*  
 29 *Jesu. . .* Voulez-vous donc connoître si  
 29 vous aimez le Seigneur ? Je suppose une  
 29 de ces occasions délicates, qui doivent  
 29 servir d'épreuve à votre fidélité. Il s'agit  
 29 de vous déclarer pour Dieu, en triomphant  
 29 du respect humain, en résistant aux solli-  
 29 citations d'un maître, d'un protecteur,  
 29 qui exige de vous une complaisance, un  
 29 service opposé à la loi. Il faut soutenir  
 29 les intérêts de la conscience & de l'équi-  
 29 té par le sacrifice d'un avantage qui peut  
 29 accroître votre fortune, ou vous sauver des  
 29 rigueurs mêmes de l'indigence, avantage  
 29 séduisant, mais injuste. Vous ne pouvez  
 29 conserver votre innocence, qu'en renon-  
 29 çant à la tentation du plaisir; & pour évi-  
 29 ter une chute, vous n'avez que ces deux  
 29 moyens, la résistance, ou la fuite. Placé,  
 29 comme je le suppose, entre la passion &  
 29 le devoir, entre l'attrait qui vous enga-  
 29 ge, & la conscience qui le réprouve, par-  
 29 lez, décidez; j'attends votre réponse. Eh  
 29 bien! si vous balancez, si vous hésitez,  
 29 si votre cœur se refuse à l'aveu que je  
 29 lui demande, tremblez, mon cher audi-  
 29 teur, vous avez perdu la charité, & vous

„ l'avez perdue au moment où je parle, si  
 „ au moment où je parle, vous aimez quel-  
 „ que chose plus que Dieu, autant que Dieu ;  
 „ si vous n'êtes pas déterminé à tout quit-  
 „ ter, à tout souffrir, plutôt que d'encourir  
 „ sa disgrâce. La raison en est évidente,  
 „ c'est un Dieu qu'il faut aimer. Il est Dieu,  
 „ il veut être aimé en Dieu : *Dilige*  
 „ *Deum.* „

„ L'aimer, mon cher auditeur, c'est donc  
 „ lui dire avec l'Apôtre, & le dire aussi sin-  
 „ cerement, aussi fortement que lui : non,  
 „ point d'autorité, ni de pouvoir, qui soit  
 „ capable de m'ébranler : *neque principa-*  
 „ *tus* (a) ; point d'espérance ni d'intérêt que  
 „ je ne sois disposé à sacrifier : *neque in-*  
 „ *stantia, neque futura* ; point de menaces,  
 „ ni de persécutions, qui me fassent chan-  
 „ celer : *neque fortitudo* ; point de rang,  
 „ ni d'élévation, dont l'éclat me séduise,  
 „ s'il doit être le prix d'une injustice : *ne-*  
 „ *que altitudo* ; point de revers, ni de ca-  
 „ lamités, qui puissent me détacher de mon  
 „ Dieu, & dont je consente à m'affranchir

Rom. 2.

---

(a) C'est sous ce point de vue que l'Eglise  
 considère un de ses plus illustres évêques ( St.  
 Martin ), en lui adressant cette belle antienne :  
*O beatum Pontificem qui totis visceribus dilige-*  
*bat Christum Regem, & non formidabat imperii*  
*principatum!* Toujours ami des grands de la  
 terre qu'il ne craignoit pas & qu'il ne flattoit  
 pas, au-dessus de la colere comme des bien-  
 faits des Rois, il s'assuroit leurs bonnes gra-  
 ces par là même qu'il ne les recherchoit pas,  
 il écartoit ou apaisoit leur colere par là même  
 qu'il ne la redoutoit pas.

„ par une seule infraction de la loi : *neque*  
 „ *profundum.* „

Ce beau passage sur le courage qui résulte de cette grande & puissante affection de l'âme chrétienne , de l'accomplissement du premier précepte de l'Eternel , qui comprend tous les autres , me rappelle l'excellente réflexion de Maffillon sur les ministres du Seigneur , dans qui cette force divine doit particulièrement éclater , sur-tout dans des tems pénibles & orageux. “ La principale vertu ( dit-il en

Maffill.  
 Paraphrase  
 morale de  
 plusieurs  
 Pseaumes.

„ expliquant ces paroles du Pseaume 14,  
 „ *Qui loquitur veritatem in corde suo, qui*  
 „ *non egit dolum in lingua sua.* ) que vous  
 „ exigez de vos ministres , ô mon Dieu !  
 „ qui sont les dépositaires de la vérité , c'est  
 „ qu'ils l'aient & la publient sans crainte.  
 „ Leur cœur doit être le sanctuaire de la  
 „ vérité , & comme un fort inaccessible dont  
 „ la crainte , l'espérance , les faveurs , les  
 „ disgraces temporelles , & tous les efforts  
 „ humains ne sauroient jamais la bannir. C'est  
 „ un trésor précieux que vous leur avez confié ;  
 „ c'est à eux à le défendre contre toutes  
 „ les entreprises de l'erreur , à le transmettre  
 „ à leurs successeurs aussi pur , aussi brillant ,  
 „ tel enfin qu'ils l'ont reçu de leurs peres ;  
 „ & à le perpétuer sur la terre à travers tous  
 „ les brouillards & tous les orages qui s'élevent  
 „ de siecle en siecle , ou pour l'obscurcir ou  
 „ pour l'éteindre. La duplicité , la dissimulation ,  
 „ un lâche silence même tout seul ,  
 „ quand il est tems de parler , souilleroit ;  
 „ profaneroit leur langue consacrée à la vérité.  
 „ Ils portent avec une noble fierté sur

le front cette vérité sainte qu'ils ont dans  
 le cœur : c'est par elle que leurs prédé-  
 cesseurs ont vaincu le monde ; c'est avec  
 elle qu'ils méprisent encore les efforts im-  
 puissans , & qu'ils conservent à votre vé-  
 rité, ô mon Dieu, toute la gloire de ses  
 anciens triomphes (a). Ils laissent au prince

(a) J'ai connu un homme qui faisoit tous les jours cette prière. « Que dans ce tems de vertige & de séduction, d'abus de raisonnement & d'autorité, ma bouche ne se ferme pas au langage de la vérité ! que ses mouvemens ne soient point interrompus ni sa liberté interceptée ! *Ne auferas de ore meo verbum veritatis usquequaque !* Mais si jamais je dois cesser de m'intéresser pour la foi de J. C., si je dois un jour diriger mes vues & mes efforts vers quelqu'autre objet, que non-seulement ma plume soit écrasée comme le grain sous la meule du moulin, mais que ma main droite se dessèche, & que ma langue immobile s'attache à mon palais ! *Oblivioni detur dextera mea, adherereat lingua faucibus meis, si non minero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ.* » — Beau passage du P. Bourdaloue, 1 Déc. 1779, p. 481. — Div. réfl. 1 Déc. 1780, p. 491. — 15 Mars 1782, p. 460. — 15 sept. 1781, p. 96. — 1 Mars 1782, p. 326. — 1 Septembre 1785, p. 9. — Disposition de St. Augustin, 1 Nov. 1786, p. 339. — Pensées solides & vraiment philosophiques de Muratori, L. I. *De moderam. ingen.* Cap. 1. & 2. Nous en transcrirons quelques-unes. *Difficile non erit agnoscere, quando necesse sit, aut expediat, aut deceat, veritatem prodere, & litteris consignare, quæ ratione præstandum id sit, aut ipsam occultare, atque silentio regere. Fingamus ergo, auctorem aliquem, aut episcopum, aut etiam primatem Ecclesiæ virum, in doctrinâ Christi reverà fal-*

Pf. 118.

Pf. 136.

du monde les artifices, les souplesses, les ménagemens, les ruses, le mensonge dont il est le pere. Ce sont des armes foibles & méprisables, mais dont il ne peut se passer pour perpétuer ses illusions parmi les hommes

---

li, erroneeque suos aut scriptis, aut voce in vulgus spargere. Ejus vulnera dissimulare piaculum fuerit. Nam quamvis ipsius accusatio, & inde emanans ignominia, à charitate, quam ipsi debemus, recedere videatur: charitatis tamen ordo poscit, ut Ecclesiam & rempublicam magis amemus; neque committendum est, ut universitas periclitetur, dum unius existimationi servanda studemus. Veritatem itaque revelare, ac super tecla prædicare, falsaque dogmata, quantis poterit, viribus impugnare, heic non solum unicuique christiano licebit, sed necesse erit sacris Ecclesie custodibus. Immo, istis præ timore, negligentia, ignorantia, aut conspiratione tacentibus, privato cuicumque homini id oneris incumberet, ut in lupum exsurgat, dormientesque pastores suis clamoribus excitet &c. Il avoit dit auparavant. Summo ac præstanti ingenio viri, quos desidia numquam invadere, numquam turbulenti rerum terrenarum affectus occupare diu possunt, solent, abjectis omnibus curis, se totos ad inquisitionem veritatis conferre, atque in ejus contemplatione tamquam in beatissimis Elysiis consistere, ac sese abdere..... Inter tot autem veritates, quibus si rectè utamur, ad benè beatèque vivendum quasi manu perducimur, illa certè omnium princeps, & sola propemodum necessaria est veritas christianæ religionis, undè tot sanctorum dogmatum eruditio fluit. Qui verò heic profecere, vix imperare sibi deinde potuerunt, quominus alios quoque homines continuò adsciscerent in suæ felicitatis communionem. Itaque aut in libris, aut in disputationibus, aut etiam in publicis scholis & rostris, veritates a se compertas, magnâ contentione animi atque ingenii, vulgârunt, illustrârunt, suaserunt.

mes : & vous ne leur avez donné pour  
 toutes armes que le bouclier de la foi , con-  
 tre lequel tous les traits les plus enflammés  
 de l'erreur viennent s'émousser & s'étein-  
 dre ; & le glaive de la vérité avec lequel  
 ils abattent , ils terrassent toute hauteur  
 qui s'éleve contre votre science , ô mon  
 Dieu (a) ! Toute la force de vos mi-  
 nistres est dans la vérité : avec elle ils peu-  
 vent défier toutes les Puissances de la ter-  
 re ; mais dès qu'ils l'abandonnent , ou qu'ils  
 n'osent plus en faire usage , ils ne sont  
 plus que des hommes vils & méprisables ;  
 & le monde lui-même sent diminuer son  
 respect pour eux , à mesure qu'ils en ob-  
 tiennent plus de complaisances lâches aux  
 dépens de la vérité (b) „ Puissent de tel-  
 les

(a) *Scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere* (Éphes. 6). *Et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei* (II Cor. 10).

(b) Dans une province , où j'ai été il n'y a pas longtems , on parloit dans une assemblée de curés & de prêtres , de différentes situa- tions possibles ou probables qui pouvoient faire jouter la conscience avec l'intérêt. L'un d'eux , ancien curé & prétendant donner le ton aux autres , n'eut pas honte d'élever la voix & de s'écrier : *Ich halte mit dem Brod* (je tiens avec le pain). Un pauvre vicairé , la présent , releva avec un courage digne de la foi chrétienne , la lâcheté du vieux pasteur , déjà renégat dans l'ame & n'attendant que les circonstances pour apostasier. . . Que l'homme foible tremble sous le glaive prêt à l'immoler , que la vue d'une mort prochaine & terrible

les réflexions ne s'effacent jamais de l'esprit des ministres du Seigneur, des maîtres & des pasteurs des ames, puissent-elles pénétrer & consolider leur cœur contre toutes les vues d'espérance, de crainte, de vanité, & d'intérêt (a); contre tout déguisement, sophisme,

trouble ses sens & son esprit au point de renier son Dieu, ou, ce qui est parfaitement la même chose, de trahir les intérêts, les droits & les loix de son Eglise; condamnons & en même tems plaignons cette victime de la terreur. Mais que de sang froid & dans le moment d'une tranquillité complète, hors de tout ce qui trouble & écarte la réflexion, un ministre du Seigneur se décide froidement à devenir traître à son devoir, à son état, à l'Eglise qui le nourrit & le fait honorer, au Dieu qui l'a marqué du caractère de son sacerdoce; & qu'il donne cette résolution comme un fruit de prudence, comme un moyen de sûreté & de bonheur!.. Non, il n'y a qu'une âme avilie par le crime, aveuglée par un long égarement où les lumieres de la foi ont péri avec les sentimens de l'honneur, qui puisse se ravalier à ce degré d'infamie.

(a) Ce que c'est que cette fatale divinité de *Mammon*, aujourd'hui comme du tems de J. C., & comme dans tous les tems, inconciliable avec le service du Créateur \*!...  
 « Combien de ministres de l'Eglise (disoit un  
 » homme aussi ingénieux qu'excellent chré-  
 » tien) qui n'ont d'autre Dieu que l'intérêt,  
 » qui changent, pour ainsi dire, le Dieu qu'ils  
 » adorent contre le dieu qui les enrichit!

\* Matth.  
VI. 24.

Hor. Od.  
16. L. 3

*Converso in pretium Deo.*

— Seul point de vue où les biens ecclésiastiques peuvent être odieux au chrétien. f  
 Sept. 1785, p. 9. — La béatitude évangélique:

15. Décembre 1786. 569

aux-suivant, spéculation hétérodoxe, système de mode, opinion de faveur, imaginés pour mettre à leur aise les âmes froides & indifférentes: *Tantum ut crucis Christi persecutionem non patiantur!*

Gal. VI:  
12.

A la fin du second volume l'abbé Asselin a placé quelques réflexions sur des sujets éditifs & instructifs, une explication de la prose *Veni sancte Spiritus*, attribuée à Innocent III, &c. Tout cela est marqué au même coin de sagesse, de zèle, d'orthodoxie (car cette qualité doit être remarquée aujourd'hui même dans les prédicateurs, les théologiens, & les évêques) que les *Discours* de l'éloquent & très-estimable auteur.



*Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse palatine.* A Paris, chez la veuve Valade, 1786. 1 vol. in-8°. Prix 3 liv.

Les gens instruits, les critiques même très-médiocrement versés dans leur art, n'ont pas douté un moment de la supposition de ces *Mémoires*, dont le mal-adroit rédacteur a pillé çà & là des ouvrages connus, & mis ainsi sa petite fourberie dans tout son jour. Le style étudié & quelquefois affecté, la singularité

---

que: *Beati pauperes spiritu*, a toujours marché à côté d'un zèle courageux & constant, a toujours été le partage de ceux qui pouvoient dire: *Et arbitror ut stercora* (Philipp. III. 2).

rité & la subtilité des réflexions, n'ont rien de commun avec la trempe d'esprit & la manière d'écrire de la princesse à laquelle on s'avise de faire cette tardive attribution. Deux lettres que nous avons d'elle, fussent pour nous en convaincre (a). Du reste, quoique par leur nature, ces sortes d'illusions typographiques puissent paroître indifférentes, & que la faim des écrivains demande quelque indulgence; si cependant on considère combien ce genre de mensonges est propre à dénaturer l'histoire, à répandre des couleurs odieuses ou du moins fausses sur des personnes respectables, on ne peut s'empêcher de le condamner comme contraire au respect dû à la vérité, au public, & à la mémoire des morts. Ce qu'il y a de plus propre à étonner ceux qui ne connoissent pas les petits artifices du fourbe & inquiet parti qui remue tout pour faire rouvrir le cimetière de St. Médard; c'est que la bonne princesse, étant encore jeune, & pensionnaire au couvent, ne pouvoit faire cesser certaines difficultés qui se présentoient elles à son esprit relativement aux mystères de la foi, qu'en se disant. " *Qui suis-je,*

---

(a) D'abord dissipée & intrigante, la princesse de Cleves se détrompa des agitations & illusions du monde, s'occupa exclusivement d'œuvres utiles & charitables, & mourut très-chrétiennement. Bossuet a fait son éloge funèbre.

15. Décembre 1786. 571

„ pour avoir des doutes & des incertitudes ?  
„ Pourquoi ne croirois-je pas ce que les Ar-  
„ nays & tant d'autres hommes supérieurs  
„ créient avec soumission ? „ Par malheur  
pour le succès du mensonge pieusement ima-  
giné au profit de la petite église, le soi-  
disant *Grand-Arnaud* n'existoit pas encore  
dans le monde littéraire & le monde théolo-  
gique, quand la princesse décidait ainsi la  
vanité de ses doutes par la sacrée infailibilité  
du docteur. (a)



*Triomphe de la religion chrétienne sur tou-  
tes les sectes philosophiques (b) par Mr.  
l'abbé Liger. A Paris, chez Berton, 1785.  
vol. in-12 de 453 pag. Prix 3 liv. rel. en  
veau.*

**N**ous avons déjà du même auteur un  
ouvrage estimable, fruit de ses lumie-  
res

---

(a) A l'époque où parle ainsi la Palatine,  
née en 1616, le docteur Arnaud étoit entie-  
rement ignoré, puisqu'il ne commença à se  
faire connoître qu'en 1643 ou 1644, tems où  
cette princesse fut mariée au comte Palatin.  
Mais on auroit mauvaise grace de refuser le  
pouvoir de réformer la chronologie à une  
secte qui a projeté tant d'autres réformes,  
& qui les exécute, sans que ceux qui sui-  
vent l'impulsion de ses intrigues, se doutent  
seulement des ressorts qui les font agir.

(b) Titre presque semblable d'un autre ou-  
vrage, 1 Oct. 1786, p. 177.

\* 7 Sept.  
1779. P. 3.

\* *Sub ele-  
mentis mun-  
di eramus  
servientes.*  
Gal. 4.

res & de son zele contre les erreurs dominan-  
tes \*. Son but dans celui-ci est d'exposer les  
opinions philosophiques, tant anciennes que  
modernes, sur les sujets les plus intéressans  
du dogme, de la morale & du gouverne-  
ment; de mettre le lecteur à portée de com-  
parer les systêmes nouveaux avec les anciens,  
& de le fixer par la considération de ces trois  
objets, 1<sup>o</sup>. des anciens philosophes qui cher-  
chent la vérité sans l'atteindre & qui, com-  
me dit St. Paul, étoient toujours, ainsi que  
ceux qu'ils enseignoient, flottans & incer-  
tains, même sur les élémens & premie-  
res notions des sciences \*; 2<sup>o</sup>. des philosophes  
naissans qui voient la vérité & la fuient; 3<sup>o</sup>.  
des philosophes chrétiens qui l'enseignent &  
qui la démontrent. Le *Triomphe* de la reli-  
gion établi dans cet ouvrage, en est un  
bien véritable; il a la sanction de la raison,  
du sentiment, de la décence, de la félicité  
publique & particulière; mais hélas! il n'a  
point la vertu de faire taire l'erreur en la  
confondant, de réprimer son audace en la  
couvrant de honte & d'ignominie: tous les  
jours ses progrès avancent vers le terme d'une  
subversion totale, ses ombres couvrent déjà  
les régions autrefois les mieux éclairées des  
lumières de la foi, chaque jour quelques  
astres s'éteignent, la nuit s'étend & se ren-  
force, le mystere d'iniquité se consomme.

Cependant quelqu'alarmans que soient les  
progrès de l'irréligion, quelque étonnans  
qu'ils paroissent à ceux qui n'en pénètrent  
point les causes; il est constant qu'ils n'ont

sien d'extraordinaire pour un homme nourri des saintes Ecritures & pénétré du véritable esprit du christianisme. L'auteur d'un livre profond & sagement écrit, *le Philosophe chrétien* \*, a cru voir dans l'extinction de la foi, un des avant-coureurs de la fin du monde; & sans se livrer aux calculs imaginaires d'un empirique anglois (a), il a pensé qu'une incrédulité générale devant, selon les divins oracles, immédiatement précéder cette grande époque, on pouvoit la regarder comme prochaine (b). Je dis *une incrédulité générale*, c'est-à-dire, non pas le renversement de l'un ou de l'autre des dogmes chrétiens par quelque hérésie particulière, mais la destruction de toute la doctrine

\* Ouvr. de Mr. Formey. 15 Juin 1784; p. 260.

---

(a) Sur ce faux principe qu'un fait diminue de certitude à mesure qu'il vieillit, il prétendoit que le monde ne pouvoit plus durer que 1500 ans.

(b) *Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terrâ?* Luc. 18. *Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum.* Matth. 24. *Nam mysterium jam operatur iniquitatis: tantum ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat.* 2. Theff. 2. *Ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi.* Matth. 24. *Nisi venerit discessio primum, & revelatus fuerit homo peccati &c.* 2. Theff. 2. — Avec cela, l'Eglise catholique subsiste, elle est la cité bâtie sur la montagne, toujours servant de signe & de phare aux peuples: elle est la religion dominante dans les pays mêmes où il n'y a plus de foi. C'est ce qui allie les deux prédictions de Jesus Christ: la perpétuité de l'Eglise & l'extinction de la foi.

trine évangélique, & en même tems le triomphe d'une impiété indéfinie, tels que le scepticisme & l'athéisme. Avant lui, un célèbre archevêque, un des plus grands hommes de la France, qui n'a pas vu cependant l'impie-té aussi audacieuse & aussi propagée qu'elle l'est aujourd'hui, a fait la même réflexion (a). Mais sans rien prévoir ni prédire, sans pressentir l'avenir & me tenant précisément au tems où nous sommes, je dis que la révolution qui fait gémir ce qu'il y a encore de Chrétiens dans le monde, est en quelque sorte naturelle & inévitable; parce qu'elle est une suite de l'opposition essentielle de l'Evangile avec l'état actuel du monde, avec la plus générale & la plus horrible corruption des mœurs, avec la subversion de tous les principes, avec tous les moyens de dépravation déployés & autorisés, avec l'histriionisme le plus forcené réuni à toutes les extravagances morales & physiques. Oui, tout cela

Vénélon.  
Serm. pour  
la fête de  
l'Épipha-  
nie. 2e. par-  
tie vers la  
fin.

*Juxta est  
dies perdi-  
tionis, &  
adeffe festi-  
nanti tempo-  
re. Deut. 32.*

(a) « Un bruit sourd d'impie-té vient frapper  
» nos oreilles, & nous en avons le cœur dé-  
» chiré... L'incrédulité quoique timide n'est  
» plus muette, le péché abonde, la charité  
» se refroidit, les ténèbres s'épaississent, le  
» mystère d'iniquité se forme; dans ces jours  
» d'aveuglement & de péché les élus feroient  
» séduits s'ils pouvoient l'être. Le flambeau  
» de l'Evangile qui doit faire le tour de l'uni-  
» vers, acheve sa course. O Dieu! que vois-  
» je? Où sommes-nous? *Le jour de la ruine*  
» *est proche & les tems se hâtent d'arriver.*  
» Mais adorons en silence & avec tremble-  
» ment l'impénétrable secret de Dieu. »

doit anéantir la religion des Chrétiens, partout où il se trouve en concurrence avec elle. Elle seroit une abomination elle-même, si elle pouvoit subsister encore longtems parmi nous; sa ruine est l'effet de sa divinité & de sa céleste origine. Nous pouvons bien dire avec J. C., & nous consoler par les paroles avec lesquelles il consolait ses disciples: *Quomodo ergo implebuntur Scripturae: quia sic oportet fieri.* (a)

---

(a) Matth. 26. — *Oportet & haereses esse, ut & qui probati sunt, manifesti fiant in vobis.* I. Cor. 11. — *Hæc est hora vestra & potestas tenebrarum.* Luc. 22. — *Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis; nam si fuissent ex nobis, permanissent utique nobiscum.* I. Joan. 2. *Nolite mirari, fratres, si odit vos mundus.* I. Joan. 3. — On trouvera sur cette matiere d'admirables réflexions dans un discours sur l'incrédulité par le P. Chapelain; c'est le meilleur ouvrage de cet orateur célèbre.

*Morale tirée des Confessions de St. Augustin.*

A Paris, chez Merigot. 1786. 2 vol. in-12.

**L'**Abbé Grou, avantageusement connu par une excellente édition & traduction de la *République de Platon*, est l'auteur de cet ouvrage, plein de vues chrétiennes & en même tems d'une sagesse, profonde & solide philosophie. J'en parlerai plus en détail, si le tems & les autres matieres me le permettent.



*Prônes, ou Instructions familières sur les Epîtres & Evangiles de toute l'année, & sur les principales fêtes que l'Eglise célèbre. Ouvrage que l'on peut regarder comme le développement complet de toutes les vérités de la religion & de la morale; par feu M. Cochin, curé de St. Jacques du Haut-Pas. A Paris, chez Méquignon; à Bruxelles chez Dujardin; à Luxemb. chez l'imprimeur du Journal. 1786. 4 vol. in-12. Prix 10 liv. 4 s. br. 12 liv. rel.*

\* 1 Août  
#785, p. 594.

**N**ous avons déjà fait connoître M<sup>r</sup>. Cochin comme pasteur pieux & zélé, comme écrivain sage & savant \*. Ces *Prônes* répondent parfaitement à l'idée que le public chrétien en a conçue. Ils feront du plus grand secours aux curés, aux prédicateurs qui ont plus à cœur l'instruction du peuple, que les fleurs d'une éloquence brillante, destituée de fruits, & expirant toute entière avec le son des paroles & le cliquetis d'un vain applaudissement... Mais hélas ! l'instruction chrétienne est-ce encore une chose existante ? Est-ce encore une chose possible ? Je connois des pays où la possibilité même n'en existe plus ; où elle est bannie par des substitutions & des remplacements contre nature. Mais espérons dans le Dieu des lumières, & ne regardons pas comme éternelles, des ténèbres qui, comme celles d'Egypte, n'auront peut-être qu'un temps assez court.



*Nouvelle Histoire abrégée de l'abbaye de Port-Royal, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction ; accompagnée des Vies choisies & abrégées des religieuses, & de quelques Dames bienfaitrices de la maison, & des Messieurs qui ont été attachés à ce célèbre monastere. A Paris, chez Varin. 1786. 4 tomes in-12 réunis en 2 vol.*

ON fait que Louis XIV lassé de voir des fillettes infatigablement argumenter sur la grace & la prédestination, rejeter les décisions de l'Eglise, faire de leur maison le rendez-vous de tous les factieux d'un parti fanatique & dangereux, a pris enfin la sage & charitable résolution de mettre ces pauvres & inquietes créatures dans une situation plus paisible, en les dispersant en divers monasteres, & de faire raser leur maison ; que la charrue y a passé, & qu'on a vu croître de bons épis là où on n'entendoit que de tristes ergoterics sur St. Augustin. C'est de cette maison qu'une chere Dame nous donne l'histoire, approuvée par M<sup>r</sup>. l'abbé Roy, & qui est lue dévotement par tous les miraculés de St. Médard ; malgré celle que l'abbé Racine avoit déjà donnée de ce même lieu de sanctification, avec un style de tendresse & de douleur qui eût bien dû la préserver de remplacement & d'oubli.



*Conférences ecclésiastiques sur la hiérarchie, pour servir de suite & d'appui aux Conférences d'Angers ; par Mr. l'abbé de la Blandiniere, ancien curé de Soulaire, en Anjou, continuateur des Conférences d'Angers. A Paris, chez Gueffier. 1785. 3 vol. in-12.*

ON doit favoir gré à M<sup>r</sup>. l'abbé de la Blandiniere de nous donner la continuation de ces *Conférences*, depuis longtems justement estimées par l'exacritude théologique & l'orthodoxie qui en font le caractère. Clarté de style, sagesse des discussions, principes vrais, matieres bien présentées; voilà ce qu'on remarque dans cette continuation. Dans ces trois nouveaux volumes M<sup>r</sup>. de la B. traite de la hiérarchie, matiere importante qui fait le complément de tout l'ouvrage, & qui ne mérite pas moins d'être approfondie par les juriconsultes que par les théologiens. Puissè ce Traité plein de recherches, d'érudition, de bonne logique & d'une jurisprudence lumineuse, maintenir ou restaurer l'ordre établi par J. C. dans son Eglise! Puissè-t-il confondre sans retour, les novateurs qui s'efforcent de le troubler de toutes parts & par tous les genres de moiens & d'artifices! Puissè-t-il empêcher des curés imprudens & ambitieux d'affecter l'autorité des évêques \*, & ceux-ci de s'éga-

ler

\* 1 NOV.  
p. 309.

15. Décembre 1786.

579

ler au Chef de l'Eglise universelle \* ; affranchir les uns & les autres d'une juridiction à laquelle celui dont le royaume n'est pas de ce monde \* , n'a pas songé d'affervir les enfans de la foi !

\* 1 Sept.  
p. 26. — 15  
Sept. p. 119.

\* Joan.  
XVIII. 36.

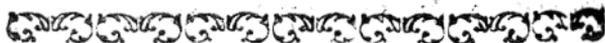


*Dictionnaire critique , de la langue françoise.*  
Ouvrage également nécessaire aux écrivains en tous genres, & aux modérateurs de l'éducation publique. Par Mr. l'abbé Feraud , auteur du *Dictionnaire grammatical*. A Marseille, chez Jean Mossy pere & fils ; à Liege, chez Lemarié. 1786. 3 vol. in-4°. Proposé par souscription.

Ceux qui connoissent le *Dictionnaire grammatical*, ouvrage utile & justement estimé \* , s'empresseront peut-être de souscrire pour ce nouvel ouvrage ; mais s'ils veulent écouter un avis salutaire , ils ne se hâteront pas trop. Le succès du *Dictionnaire grammatical* a donné à l'auteur un excès de confiance : il va nous donner une nouvelle orthographe , qui en achevant de perdre les étymologies , va égarer tous les yeux , rendre la lecture pénible & désagréable , & vouer à inutilité les beaux ouvrages de ce siècle & du précédent , à moins qu'on ne les réimprime sur les nouvelles regles imaginées ou adoptées par M<sup>r</sup>. l'abbé Feraud. J'ai déjà eu bien du mal à lire son *Prospectus*. J'ai cru voir partout des fautes d'impression que j'ai appria

\* 15 Avril  
1786, p. 504

ensuite être un effort de génie. *Insuffisance, Dictionnaire, abandonne, grammaire, différentes.* M<sup>r</sup>. F. nous dit que les lettres ici omises, sont inutiles. Je ne me fusse pas avisé de le croire. Indépendamment de l'étymologie, chose toujours précieuse dans la constitution d'une langue, qui ne sent pas qu'*insuffisance* se prononcera autrement qu'*insuffisance*, *différente* autrement que *différente*? Les accents circonflexes qui déignoient pour l'ordinaire l'omission de l's, vont être placés sur toutes les syllabes longues. On verra de plus, *avaient, français, anglais* & cent autres belles choses, dont se passeront ceux qui ne veulent pas balbutier avec les enfans & aller avec eux à l'école chez la Bonne, pour apprendre à épeler & à écrire. — Vues diverses sur les mauvais effets de ce genre d'innovation, 1 Avril 1775, pag. 490. — 1 Juillet 1776, p. 333. — 1 Février 1778, p. 172. 175. — 1 Oct. 1781, p. 186. — 1 Sept. 1784, p. 36. — 1 Mars 1786, p. 382. — 15 Juillet 1786, p. 425. — C'est bien à ce genre d'enfantillage qu'on peut appliquer littéralement ce passage de St. Jérôme: *Senis linguam mutare, & canescentem jam mundum ad infantiam trahere parvulorum.*



## LES ÉTAGES.

Fable par Mr. de Fulvy.

**D**'Un logis le premier étage  
Rier de son rang dans la maison,

Du second se moquoit sans rime ni raison.  
 Ce second n'étoit pas plus sage.  
 Le troisieme par lui, traité légèrement,  
 Traitait ainsi le quatrieme,  
 Qui, non moins sot que le troisieme,  
 Regardoit le dernier très-dédaigneusement.  
 Celui-ci modéré, peut être  
 Faute d'un plus chétif, plus haut que lui  
 monté,  
 Avec qui prendre un ton de maître,  
 Bien sensément prêchoit l'égalité.  
 Eh! quoi! leur disoit-il, près ou loin des gout-  
 tieres,  
 Est-ce un sujet de gloire ou de mépris?  
 Aux yeux de l'architecte égal est notre prix,  
 Mêmes mains n'ont formé, même bois, mêmes  
 pierres,  
 En haut sa loi me place, ainsi que vous en bas.  
 Que deviendroît votre importance,  
 Si de mes toits la bienfaisance,  
 Ingrats, ne vous mettoit à l'abri des frimats?.....  
 Mais, ce sage discours ne les corrigeoit guere.  
 Enfin de la cave au grenier,  
 Par des soins mutuels au lieu de se lier:  
 Tandis que ces nigauds se déclaroient la guerre,  
 Un affreux tremblement de terre,  
 Qui les mit de niveau, les mit aussi d'accord.  
 L'architecte c'est Dieu, maître de notre sort,  
 Les étages ce sont les hommes,  
 Et le tremblement c'est la mort,  
 Egalant tous tant que nous sommes.



## L'AMOUR ET L'ENFANT.

UN enfant sans expérience,  
 Enchassant aux oiseaux, aperçut l'autre jour  
 L'enfant ailé qu'on nomme Amour.  
 Il s'approche, il l'observe, & conçoit l'espé-  
 rance  
 De le mettre en cage à son tour.  
 Il croit bien le tenir; il le croit & s'abuse.  
 C'est en vain qu'à le suivre il semble ingénieux;  
 Qui pourroit surpasser en ruse

Le plus rusé de tous les dieux ?  
 L'enfant voyant enfin que sa poursuite est vaine,  
 Laisse-là de dépit sa chasse & ses apprêts ;  
 Et s'en va trouver dans la plaine  
 Un vieillard occupé des travaux de Cérès.  
 « O toi, qui m'appris l'art de tendre  
 » Aux oiseaux des filets qu'ils ne puissent trom-  
 per ;  
 » De grace, apprends-moi l'art de prendre  
 » Celui qui vient de m'échapper !  
 Le vieillard regarde & s'écrie :  
 » Rejette bien loin cette envie :  
 » Tu pourrais, téméraire, un vautour dange-  
 reux ;  
 » Cherche à le fuir plutôt ; tu feras plus heu-  
 reux ;  
 » Il semble t'éviter..... trop infidèle joie !  
 » Encore un jour, peut-être, & tu feras sa  
 proie. »



*L'Art du Peintre, Doreur, Vernisseur,*  
 ouvrage utile aux artistes, recommandable par  
 la clarté & la simplicité des leçons, résultat  
 de l'expérience unie à une bonne théorie,  
 vient d'être réimprimé à Liege, chez Desoer.  
 1 vol. in-8°. Belle édit. Prix 3 liv.



La *Puce* est le mot de la dernière éni-  
 gme, & *Pinson* celui de la charadé.

*J*E suis de la justice un excellent modèle.  
 Voilà tout mon savoir. Je n'ai point de penchant  
 Ni pour l'un ni pour l'autre Ici, quoiqu'en sus-  
 pens ;  
 Je fixe la valeur de tout avec justesse.  
 Au Ciel aussi je suis ; du moins mon nom se lit  
 Dans ce cercle fameux qu'au sortir de son lit  
 L'astre brillant du jour parcourt avec vitesse.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE ( *le 29 Octobre* ). Le Sultan a été sérieusement dérangé, & Sa H. n'est rien moins que rétablie; ces jours derniers il a encore eu un crachement de sang, dont on craint beaucoup les suites. Toute la ville est en agitation. Cependant le grand-visir pousse les préparatifs de guerre avec une activité sans exemple; il visite tous les jours les nouveaux ouvrages qu'on élève à l'embouchure de la Mer-noire, pour la défense de cette capitale; le tout doit être achevé pour le premier du mois prochain.

Nous effuions ici un *tems* des plus bizarres: d'une chaleur excessive nous venons de passer subitement à un froid si vif, que nous croions être au milieu de l'hiver. Le bruit court que les ouragans ont fait périr, dans la Mer-noire un de nos plus gros vaisseaux de ligne; il y avoit été envoié avec 5 autres pour une expédition secrète. — Neuf bâtimens autrichiens, chargés de différentes sortes de marchandises, ont mouillé ces jours-ci dans le canal, pour se rendre à la Mer-noire; d'autres sont passés dans la Méditerranée. Il est aussi arrivé quantité de navires russes, aiant à bord des grains pour différen-

tes places de la Chrétienté. Cette activité de la part de nos voisins, fait languir notre commerce; il paroît même que les Musulmans se rebutent de faire des spéculations mercantiles.

Il y a trois jours qu'il arriva ici un Tartare du Grand-Caire; mais jusqu'à présent il n'a presque rien transpiré sur les opérations ultérieures du capitain-bacha. Ceux qui sont instruits se bornent à assurer que les affaires auront un succès heureux. Cependant on apprend sous main qu'au départ du courier, les beys fugitifs restoient encore retirés du côté de Fehun & Girbè.

Un négociant françois a reçu la nouvelle que le comte Edouard Dillon, qui étoit allé voyager en Egypte, se trouvant au Caire, projecta d'aller visiter les ruines de Thebes. On lui représenta que s'il entreprenoit ce voyage sans une grande escorte, il courroit le risque d'être attaqué, pillé, & peut-être massacré dans le désert par les Arabes-Bédouins; son courage rejetta cette idée, & il crut qu'en se mettant en route bien armé, avec 7 à 8 hommes déterminés, il échapperoit à tout danger; il se trompa; sa petite troupe fut attaqué dans la route par un gros parti de Bédouins, qui le pillèrent, le maltraitèrent, lui couperent les cheveux & le laisserent absolument nu, ainsi que ses compagnons. C'est dans cet état fâcheux, que le comte Edouard Dillon arriva à Alexandrie, & se présenta chez le consul de France dans cette Echelle. Le consul lui fit donner des vêtements,

15. Décembre 1786.

585

mens, & les secours dont il avoit besoin, & manda aussi-tôt à M<sup>r</sup>. le maréchal de Castries, ministre de la marine, les détails de ce qu'il avoit fait dans cette circonstance.

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 5 Novembre).

On paroît fort occupé ici de la tournure que nos affaires vont prendre avec la Porte. Il est arrivé un courier de Constantinople; mais rien ne transpire des dépêches qu'il a apportées; on dit seulement, que l'Impératrice se contenteroit pour le présent, que les choses restassent avec la cour ottomane sur le pied où elles sont actuellement. — On garde un profond silence sur l'échec que notre armée a reçu aux environs du Caucase; on n'en fait absolument aucun détail authentique: il est certain, que le lieutenant-général, Paul Potemkin, qui a le commandement en chef de notre armée dans le Cuban, est rappelé, & que le lieutenant-général Michelson ira le remplacer. On assure aussi que les Tartares ont fait une nouvelle tentative contre la forteresse Alexandrowski, & qu'ils ont tué plus de 100 Russes, sans compter les blessés.

Les négociations avec la France, pour la conclusion d'un traité de commerce, se continuent; & l'on s'en promet bientôt une heureuse issue, sur-tout depuis que le ministère de Versailles a consenti à l'insertion de quelques articles concernant la

neutralité-armée, qui avoient d'abord paru trop favorables à la Grande-Bretagne dans le cas d'une guerre. Le traité de commerce avec cette dernière Puissance ne paroît pas être si près de sa conclusion ; & les conférences, qui y sont relatives, ont été entièrement suspendues déjà depuis bien du tems. La nouvelle qu'on a reçue de la signature d'un traité de commerce entre les cours de Versailles & de Londres, n'accélérera pas celui de notre cour avec l'Angleterre : & , si l'on se rappelle les intérêts divers & la contrariété de certaines faveurs accordées ou à accorder, la raison de ces difficultés n'est pas fort obscure. En attendant les négocians britanniques continuent de jouir des avantages, que leur assuroit en Russie le traité qui vient d'expirer.

L'on n'entend plus parler des liaisons de commerce, qu'on avoit également dessein de former avec la Chine : peut-être la situation intérieure de cet Empire ne permet pas, qu'on s'y occupe d'objets étrangers. Cette semaine il en est venu un exprès, après l'arrivée duquel l'on a appris, qu'il y avoit eu une grande révolte parmi les Chinois ; mais que déjà elle avoit été heureusement éteinte, & que l'Empereur n'en avoit point souffert, se trouvant au départ de l'exprès, en parfaite santé. (a)

On n'est pas trop content ici de M<sup>r</sup>. Busching qui dans sa feuille hebdomadaire, a

(a) Est-ce le nouvel Empereur ? Est-ce celui que

15. Décembre 1786. 587

« On devoit plaindre les Allemands qui font  
partis pour s'établir en Russie. " Il leur fut  
" païé, dit-il, à l'entrée de l'Empire russe,  
" la somme nécessaire pour leur établissement,  
" Chemin faisant ils dépensèrent tout leur  
" argent, & arriverent ainsi vuides au lieu  
" de leur destination, où ils ne trouverent  
" que pauvreté, maladies & désespoir. »

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 15 Novembre). Jusqu'à présent la diète ne s'est occupée que des affaires ordinaires, soit de pure forme, soit de celles qui regardent l'approbation des actes & de l'administration du pouvoir exécutif durant l'intervalle depuis la dernière diète. Ces objets ont pris déjà quatre semaines : & , comme la loi ne laisse à une diète ordinaire qu'une existence de six semaines, il est question de prolonger ce terme, afin que les États pussent examiner divers projets, qui regardent le bien-être du pays. Plusieurs nonces font bien disposés pour cette prolongation : mais jusqu'à présent il n'a été rien décidé à ce sujet.

On dit que l'Ukraine fourmille de troupes

---

que nous avons dit mort & qui peut-être ne l'étoit pas ? C'est ce que nous ne pourrons décider qu'après avoir reçu de ce pays lointain des nouvelles plus précises que celles que nous en avons en ce moment.

pes russes, & que tout y annonce une guerre prochaine sur nos frontieres.

DANTZIG (*le 4 Novembre*). La tranquillité paroît solidement rétablie dans cette ville; les trois Ordres de la régence ont approuvé dans une séance, tenue la semaine dernière, tout ce que le conseil de ville ordinaire a fait pour améliorer, autant que possible, les circonstances actuelles où nous nous trouvons vis-à-vis de Sa M. Prussienne. Les grains ont considérablement augmenté en prix. Le last de seigle s'est déjà païé de 321 à 335 florins; il y a 14 à 15 ans, qu'il n'avoit pas été si cher.

Une affaire, sur laquelle on a été long-tems en suspens, vient de s'éclaircir. Il se trouvoit depuis plusieurs mois dans cette ville un particulier, nommé Trap, assesseur d'un des colleges de la Russie, qui s'occupoit à enrôler, sous de belles promesses, tant à Dantzig même que dans les environs, nombre d'habitans de tout âge & de tout sexe, pour les faire passer aux colonies, qu'on dit se former sous les auspices du prince Potemkin à Cherfon & dans la Crimée. Le magistrat n'avoit pu voir qu'avec peine un nouveau moïen de dépopulation dans une ville, où déjà le nombre de citoyens diminue sensiblement: &, lorsque le S<sup>r</sup>. Trap eût fait embarquer 110 de ces malheureux sur un navire destiné pour Riga, la régence de Dantzig fit retenir le bâtiment & suspendre son départ, jusqu'à ce qu'elle scût, si M<sup>r</sup>. l'assesseur étoit avoué dans son opération par la

15. Décembre 1786. 589

pour de Pétersbourg, ou si l'on pouvoit le regarder & le traiter comme un simple embaucheur. L'affaire a longtems traîné; & le ministère russe a paru ne vouloir avouer ni désavouer le procédé du S<sup>r</sup>. Trap. Enfin le résident de Russie a déclaré, que l'Impératrice verroit avec plaisir, qu'on laissât partir le navire; & il est parti; mais immédiatement après le S<sup>r</sup>. Trap a commencé à faire de nouveaux enrôlemens pour un second transport: & l'on croit, qu'à présent le magistrat, fidele à son devoir, lui refusera la permission formelle, qu'il sollicite à cet effet. — On apprend de Cherfon que deux magasins à blé, appartenans à la maison de Chassagnon, ont été réduits en cendres, & que le navire le Potemkin, venant de la Méditerranée avec une riche cargaison, pour le compte de la même maison, a coulé à fond dans la rade même. — Il y a trois jours qu'il commençoit à gêler & que les rivieres charioient déjà des glaçons; mais la nuit dernière la gélée a été si forte qu'elles sont prises; ce qu'on ne se souvient guere d'avoir vu dans cette saison.

## E S P A G N E.

MADRID (le 10 Novembre). La princesse des Asturies avance heureusement dans sa grossesse, & on assure que l'Infante de Portugal, épouse de Don Gabriël, est aussi enceinte depuis trois mois, & que Sa M. le déclarera dans le courant de ce mois. —

Le

Le Roi a nommé à l'évêché d'Osma, vacant par la mort de Don Bernardo-Antonio Calderon, le frere Don Joachim de Eleta, archevêque de Thèbes, confesseur de Sa M. & membre du conseil de la Suprême-Inquisition. Il a été publié deux ordonnances du Roi, en date du 22 Octobre, pour supprimer le quatrieme escadron des régimens de cavalerie légère, & pour augmenter d'un troisieme bataillon ceux d'infanterie espagnole. M<sup>r</sup>. le comte de Florida-Blanca, sur-intendant général des postes, a envoyé en cette qualité à tous les directeurs généraux des postes du royaume un ordre du Roi, "portant défenses à tous les employés de ce département de se charger à l'avenir d'aucuns paquets ou lettres, contenant de l'argent, de l'or, ou des bijoux, même avec la déclaration, que pourroient en faire les particuliers, qui voudroient se servir de cette voie.

La conclusion de la paix avec le Dey d'Alger, n'empêche point que les pirates algériens ne continuent d'attaquer tous les bâtimens espagnols. Le 17 du mois dernier, un de ces barbaresques aborda un bâtiment marchand, chargé de provisions & de draps pour la garnison de Mahon, & lui enleva la majeure partie de sa cargaison. Sur la plainte qu'on a faite au Dey, de ces infractions des articles du traité, il a répondu, que ce pirate appartenoit sans doute à quelques autres Etats de Barbares, & que ce n'étoit pas à lui à répondre de leur conduite. Ainsi l'Espagne

pagne se trouve dans l'obligation de faire escorter tous ses vaisseaux marchands, si elle ne veut pas les exposer à être enlevés par les barbaresques.

M<sup>r</sup>. le comte de Croy, gouverneur & commandant général du royaume de Valence, vient de mourir. Sa M. a nommé pour son successeur M<sup>r</sup>. le duc de Crillon, duc de Mahon, capitaine-général de ses armées, Grand d'Espagne de la première classe, chevalier grand croix de son Ordre, &c. Ce gouvernement est un des plus considérables; il réunit toutes les branches de l'administration; discipline militaire, administration de la justice, police, &c. Il est, en outre, le plus agréable par sa situation géographique, en ce qu'il comprend le plus beau pays de la monarchie espagnole.

On écrit du Ferrol que l'escadre destinée pour les Indes est prête à partir, au premier vent favorable. Il se forme, à Cadix & à Carthagene, de petites escadres, composées chacune de 4 bâtimens; elles sont destinées pour Buenos-Ayres & Carthagene en Amérique, dont les habitans se révoltent (a). A ces escadres

---

(a) Rien n'est aujourd'hui plus fréquent que les révoltes des colons espagnols en Amérique. Quoique la cour ne laisse rien transpirer des nouvelles qu'elle reçoit de tems à autre de ces désordres, on en fait assez pour appréhender qu'enfin il n'y ait dans cette partie du monde quelque révolution fatale à cette monarchie, ou du moins très-désagréable au gouvernement. Un politique a osé prédire  
qu'avant

cadres, se joindra une frégate de la compagnie des Philippines, nouvellement construite, & plusieurs autres navires marchands.

Nos livres, même les plus utiles, se répandent assez peu chez l'étranger, sans doute parce que l'habitude de croire que nous sommes encore bien loin des autres nations éclairées de l'Europe, empêche qu'on ne soit attentif aux progrès des sciences parmi nous. Cependant il faut convenir que depuis quelques années, nous avons un grand nombre d'ouvrages dont l'histoire & les sciences peuvent retirer la plus grande utilité; & si la Flore espagnole, commencée par D. Joseph Quer, laisse quelque chose à désirer, elle mérite pourtant l'attention des botanistes. Joachim Ibarra en a publié les 5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup> volumes, qui la complètent, sous le titre de *Continuation de la Flora Espagnola, o Historia de las plantas de Espanna, que escribia D. Joseph Quer*. Après la mort de l'auteur, la publication du reste de cet ouvrage a été confiée à D. Casimir Gomez de Ortega, intendant du jardin de botanique de Madrid. Il n'a pu rien changer au plan général de l'ouvrage, & il lui a fallu conserver l'ordre alphabétique adopté par le premier auteur: mais il montre dans sa Préface qu'il n'a rien négligé pour redonner à cet ouvrage tout ce qui lui manquoit. — Mr.

\* 1 Mai  
1784, p. 7.

Quer étoit partisan outré de Tournefort\*: Mr. de Ortega a ajouté la nomenclature de Linné. L'ordre alphabétique diminueoit l'utilité du livre; Mr. de Ortega, en le conservant, a

---

qu'avant dix ans l'Empire espagnol n'existeroit plus dans ce vaste continent. L'exemple des colons anglois, des mécontentemens toujours renaissans, des révoltes multipliées & jamais pleinement assoupies, & d'autres considérations qu'il est inutile de détailler, peuvent donner à cette prédiction un certain degré de vraisemblance.

15. Décembre 1786.

593

mis à la fin un coup-d'œil systématique sur toutes les especes de plantes, d'après les principes de Tournefort. Outre la synonymie de Tournefort, de Linné, de L. Bauhin, de Laguna & de Borellier, on trouve dans ces deux derniers volumes, comme dans les précédens, des descriptions détaillées & l'emploi de chaque plante en médecine. Ce dernier article est en grande partie emprunté de Geoffroi & de Dioscoride; & c'est rarement qu'on y trouve des observations postérieures. Cependant il y en a quelques-unes. La prodigieuse diversité des especes décrites prouve le zèle & le soin de l'auteur. On lui reprochera peut-être de les avoir trop multipliées. Il n'a pas négligé les plantes cryptogamiques, particulièrement les fices; mais il donne très-peu de chose des mouffes. — Les planches qui accompagnent cet ouvrage ne lui donnent pas autant de prix qu'on pourroit le croire; la plupart ne représentent que des plantes connues, & souvent très-imparfaitement. Cependant il en est quelques-unes, dans les additions de Mr. de Ortega, qui méritent l'attention des savans. Telle est entre autres une nouvelle espece de Cotyladon (*Mucizonia*), que Mr. de Ortega a décrite avec le *Cotyl. Hispanica*, dans un traité particulier.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 7 Novembre). La fièvre tierce, de la sorte la plus maligne, a fait ici & dans tout le royaume, des ravages considérables depuis deux mois que cette épidémie y regne. — Plusieurs domestiques & officiers de la cour étant de retour de Caldas, on présume, que la Reine ne tardera pas à revenir dans cette capitale: Sa M. passera deux ou trois jours au couvent d'Alcobaça; c'est dans ce monastere antique, que les anciens

ciens Rois de Portugal avoient leurs tombeaux. Notre Souveraine visitera aussi la fabrique de glaces de Lena ; c'est la seule de toutes celles, qui sont établies dans le royaume, qui soit sur un bon pied. Le voyage de Cintra n'aura pas lieu, à cause que le tems est trop pluvieux.

On ne fait plus sur quel pied sont les négociations de paix avec la régence d'Alger ; on ignore même encore dans le public si notre négociateur, M<sup>r</sup>. Landrezet, est parti de Carthagene, pour se rendre à Alger. En général, on croit que la négociation éprouvera des contradictions & des difficultés étonnantes ; il est même singulier qu'on ait agité dans le conseil de la Reine, la question suivante : *S'il y a plus d'avantage d'être en paix ou en guerre, avec la régence d'Alger.* Le ministre de la marine, le chef du parti qui pense qu'il vaut mieux être en guerre qu'en paix avec ces Barbaresques, soutient qu'il vaut mieux aussi employer la somme, qu'on donne annuellement au Dey d'Alger, pour acheter son amitié, à l'augmentation de la marine & la porter sur un pied respectable ; & qu'ainsi on sera en état d'avoir toujours une escadre en mer, capable de tenir les corsaires algériens en respect.

Selon les avis, que nous avons reçus des côtes de Barbarie, le Roi de Maroc vient d'ordonner à tous ses corsaires, & principalement à ceux de Salé, de mettre en mer, pendant le cours de ce mois, sous peine de la vie. Ils ont bien représenté à ce despote

que le peu d'eau, qu'il y avoit sur les barres à l'entrée de leurs rivières, les avoit empêchés jusqu'à présent de sortir de leurs ports respectifs; mais il semble que les grandes marées de cette saison ne leur auront laissé aucune excuse à cet égard. Encore doute-t-on, que, malgré la rigueur de ces ordres, ils puissent hazarder de mettre à la voile, car les vaisseaux chrétiens les tiennent comme bloqués à Salé, à Larrache &c.

Par les dernières lettres de Gibraltar, nous avons appris la nouvelle du retour de la frégate angloise l'Orphée, envoyée à Alger, avec les détails de ce qui s'est passé entre le commandant portugais de Mello & un chebec algérien. Comme le différent est arrangé entre le Dey & les Anglois, moyennant une indemnification de 16,000 écus, il reste à voir comment la chose pourra se régler entre la cour d'Angleterre & la nôtre.

## S U E D E.

UPSAL ( le 3 Novembre ). Le 21 du mois dernier, le Roi, notre Souverain, arriva ici de Stockholm, accompagné du prince-roiial, son fils: à Flottsund, au-delà du canal, Sa M. & S. A. R. furent reçues par le chevalier de Schröderheim, secrétaire d'état; & en deçà du canal le professeur Christiernin, qui est actuellement revêtu du rectorat de l'université, eut l'honneur de les complimenter à la tête de tous les autres professeurs. Le 23 le corps académique rendit

de nouveau ses devoirs au prince-roiial; & ceux que le recteur lui présenta furent admis à lui baiser la main. Le 25 S. A. R. visita la bibliothèque académique; & le 26 elle assista aux leçons du professeur Fants sur l'histoire. Le Roi lui-même s'est trouvé *incognito* à différentes leçons publiques: & notre université se flatte de posséder encore pendant quelque tems le Monarque regnant & l'héritier du trône; honneur, dont bien peu de corps académiques peuvent se glorifier, sur-tout de nos jours.

### D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 14 Novembre).  
Le lieutenant Egede, que le capitaine Lövenörn avoit laissé en Islande, pour aller à la découverte de la Groenland orientale, vient de nous envoyer l'agréable & importante nouvelle, qu'il a pu s'approcher, à la distance de 2 milles, de cette contrée, inconnue depuis si longtems (a); qu'il a même été à portée d'y voir paître des bestiaux, mais que, les glaçons lui aiant barré le passage, il s'est

---

(a) Cela continue à être bien inconcevable après ce que nous avons dit, 15 Mai 1786, p. 123. — 1 Juin 1786, p. 202. Il faut qu'il s'agisse de quelque côte beaucoup plus septentrionale, qu'on aura nommé *nouvelle Groenland*, *Groenland orientale* &c. Car pour la *Groenland* proprement dite, son existence est aussi constatée que celle de l'Islande; j'allois presque dire, que celle du Dannemarck.

15. Décembre 1785.

597

vu obligé de retourner sur ses pas & d'attendre le printems prochain pour remettre à la voile.

## I T A L I E.

NAPLES (le 18 Novembre). Le 31 du mois dernier, après une très-forte explosion, le Vésuve a vomi une grande quantité de lave, qui s'est étendue à plus de deux lieues du côté de la ville : cette éruption causa la plus vive épouvante, mais elle n'a pas duré longtems ; à présent, différens voyageurs & étrangers se transportent sur les lieux, pour observer de près les effets de la lave.

Il a été question, dans divers papiers publics, d'un nuage élevé entre la cour de Madrid & celle de Naples. La première source de cette méfintelligence étoit la demande, que faisoit la Russie, d'un port dans les Etats du Roi des Deux-Sicules, pour servir de relâche aux escadres destinées à passer de la Baltique dans les mers du Levant. Sa Majesté Catholique, persuadée que M<sup>r</sup>. le chevalier Acton avoit favorisé la négociation entamée à ce sujet, demandoit au Roi de Naples le renvoi de ce ministre de la marine ; & les deux cours vivoient dans une dissension funeste. Le ministre de France, portant de tous côtés l'esprit de conciliation qui le caractérise, s'est occupé de rapprocher le pere & le fils ; & sa prudence ordinaire a obtenu le succès le plus complet. M<sup>r</sup>. le chevalier Acton a prouvé, que M<sup>r</sup>. le marquis de la Sambucca, ci-devant ministre,

avoit entamé & suivi le premier la négociation relative aux demandes de la Russie. En conséquence le cabinet de Madrid n'exige plus, que M<sup>r</sup>. Acton soit déplacé. La Reine de Naples continuera à assister quelquefois au conseil; & l'on ajoute, que Leurs Majestés Siciliennes ne sont pas éloignées de faire au printems prochain un voyage en France, afin de cimenter l'harmonie rétablie entre toutes les branches de l'auguste Maison de Bourbon. On croit même, qu'elles pourront bien se rendre ensuite à Madrid.

VENISE (le 14 Novembre). Les avis qu'on vient de recevoir de notre flotte qui s'étoit portée de nouveau dans les eaux de Tunis, mandent que du 28 Septembre jusqu'au 6 Octobre elle n'avoit cessé de bombarder & de canonner la ville de Suze avec le plus grand succès; de maniere que cette malheureuse ville se trouve aujourd'hui presque entièrement réduite en cendres & abandonnée de la plus grande partie de ses habitans. L'arrivée d'un second courier qu'on attend incessamment, nous instruira sans doute plus amplement sur les détails & les circonstances de cet important événement.

*Extrait d'une lettre de Rome du 14 Novembre.*

« Vous me témoignez de l'étonnement de la maniere dont les feuilles d'Allemagne & autres racontent l'affaire du duc de Rignano, & celle du chevalier Amadei; vous ignorez que ces feuilles ont copié le gazetier de Florence, écrivain furieux & fanatique qui n'a jamais écrit une vérité dans tout ce qui concerne le St. Siege & les tribunaux de Rome. »

« Le chevalier Amadei, qui étoit au service militaire

militaire du Pape, en qualité de garde-du-corps ( ce qu'on appelle à Rome *Lancia Spezzata* ), après bien des échappées qui auroient mérité la prison, quitte sans congé le service, s'enfuit de Rome avec la fille d'un boucher, qu'il conduit au royaume de Naples, où il prétendit l'épouser; il y fut arrêté, livré à la justice de Rome, & enfermé au château St. Ange. Pendant qu'il expioit dans une prison fort adoucie, un crime qui dans un autre Etat auroit peut-être été puni de mort, on examina le prétendu mariage, qui fut déclaré nul, conformément au Concile de Trente. »

« Admirez actuellement l'effronterie du gazetier de Florence. On représente le chevalier Amadei comme arraché des bras de son épouse légitime, & emprisonné pour avoir épousé une honnête Demoiselle, d'un rang inférieur. Cette *honnête Demoiselle* étoit la fille d'un boucher, dont les freres exercent encore aujourd'hui cette profession qui est à Rome très-vile & presque infame. Mais ce qui fait le point de l'affaire, c'est que le prétendu mariage a été fait sans curé compétent, & par-là nul selon le Concile de Trente. On a confirmé à Rome une multitude de mariages contractés avec une bien grande inégalité de conditions, toutes les fois qu'ils ont eu les qualités nécessaires pour la validité. J'en pourrois citer des exemples très-récens que je ne veux pas spécifier pour de justes raisons; & le même chevalier Amadei auroit pu sans doute rendre son prétendu mariage valide, si la fille n'étoit pas morte. »

« Dans le calomnieux récit de cette affaire, on rapporte un rendre billet, qu'on dit avoir été écrit par cette fille, quatre jours avant sa mort, au même chevalier, dans lequel quelques gazetiers ont inséré une tirade pour lui recommander sa petite fille. Mais il faut savoir que cette *petite fille* étoit morte il y avoit alors quatre ans. »

« L'autre affaire est tout-à-fait différente. Le duc de Rignano & la fille Malatesta, après des promesses réciproques de mariage signées de

tous deux, allèrent ensemble chez un curé qui n'étoit pas le leur, & avec deux témoins ils prétendirent contracter un mariage valide. Le même soir le prétendu mariage fut consommé. La Malatesta fut d'abord enfermée dans un monastère, & le duc de Rignano alla faire les Exercices spirituels chez les Missionnaires. Mais ce jeune homme s'étant enfui de cette maison, fut enfermé au château St. Ange. Pendant qu'on instruisoit le procès touchant la validité de ce mariage, il tomba malade, & à la réquisition de la duchesse sa mere, fut transporté à son hôtel, avec la promesse de n'en point sortir sans la permission du St. Pere. Cependant il s'enfuit de Rome, & fut enfin renfermé dans la forteresse de Ferrare.

“ La procédure finie, le mariage fut jugé nul ; mais comme il y avoit une mutuelle promesse par écrit ( ce qui auroit été suffisant pour obliger le duc à se marier avec la Malatesta, ou à lui donner une dot convenable ), & que le même duc écrivit de sa propre main un Mémoire, dans lequel il protesta vouloir se marier avec la dite Malatesta, le mariage eut lieu & fut célébré avec toutes les conditions nécessaires. Décision qui a fait grand honneur aux tribunaux du St. Siege ; parce que le duc de Rignano est d'une famille très-illustre, & qu'il y avoit à Rome bien des personnes nobles & puissantes, qui s'opposoient à ce mariage. ”

“ Jugez maintenant de la bonne foi de certains gazetiers, & de la confiance qu'ils méritent. Je suis &c. ”

## A N G L E T E R R E.

LONDRES ( le 28 Novembre ). Le 10 au soir, le corps de la princesse Amélie fut conduit de son hôtel à la salle où sont ordinairement exposés les princes avant leurs obseques. Le lendemain à huit heures du soir

l'enterrement s'est fait avec la plus grande pompe. Le héraut d'armes marchoit devant le cercueil à la tête de la Maison de S. A. R. La duchesse de Bolton accompagnée des duchesses de Northumberland & d'Hamilton suivoient le corps, les coins du poêle ont été portés par lady Stawell, lady Pelham, lady Howard, & lady Sydney. Parmi les seigneurs qui ont accompagné le convoi, étoient les lords Milton, Sydney, Pelham, Stawell, Hopetown, Hampden, Howe, Chatham, Essex, Harcourt, &c. &c. Plusieurs Dames de qualité marchoient également devant & derrière le cercueil, la marche étoit fermée par les comtesses d'Essex, de Salisbury, de Suffolk, de Chatham, d'Harcourt & d'Hopetown. Le corps fut reçu à l'entrée de la chapelle par l'évêque de Rochester, doyen du chapitre de Westminster. Quand les prières ordinaires furent finies, le cercueil fut descendu dans le tombeau, le héraut d'armes proclama la mort de la princesse. Le convoi retourna à la chambre des pairs dans le même ordre qu'il étoit venu & se sépara à 11 heures du soir.

Le 14 de ce mois, il arriva ici un courrier de M<sup>r</sup>. Eden, ministre du Roi à la cour de France, avec la ratification de Sa Majesté Très-Chrétienne du traité de commerce & de navigation, entre la France & l'Angleterre, échangée contre celui de Sa Majesté Britannique, le 10 de ce mois, à Fontainebleau, par M<sup>r</sup>. de Rayneval, commissaire de Sa M. Très-Chrétienne. Sans attendre la convo-

cation du parlement, le ministère a publié ce traité en françois & en anglois, pour l'intelligence du commerce, & de tous ceux qu'il peut intéresser. La cour reçut en même tems quelques dépêches relatives aux autres points qui se traitent entre les deux cours, lesquels sont, dit-on, de nature à avancer les intérêts du commerce général des deux nations, & à cimenter leur union.

Le 15, le Roi reparut, à St.-James, pour la 1<sup>re</sup>. fois, depuis la mort de la princesse Amélie. Il y eut un grand concours de noblesse. Le lord Walsingham eut l'honneur de remercier S<sup>a</sup> M. de sa nomination au caractère d'ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Angleterre à la cour d'Espagne, & doit partir, dit-on, dans peu de jours, pour Madrid.

Tous les avis de l'Inde portent que les manufactures, le commerce & la pêche que font les Anglois ou les naturels pour eux, y ont acquis un point de prospérité, jusqu'ici inconnu dans ce pays-là. On apprend d'Irlande qu'une seule maison négociante à Dublin a envoyé une commission à Valenciennes, pour 20,000 liv. sterl. de toiles de Cambrai, pour le 1<sup>er</sup>. de Février prochain; qu'on a envoyé d'autres commissions pour différentes productions de la France, sous les auspices du nouveau traité; & que l'on prépare beaucoup de productions des manufactures d'Irlande pour envoyer en France. — On écrit de New-Yorck, que le congrès a résolu de reprendre, à main armée,

les forts des frontieres, qui font encore occupés par les Anglois, & que le traité de paix les oblige de remettre aux Américains. M<sup>r</sup>. Adams a insinué véritablement au ministère, que cela pourroit bien avoir lieu, si on s'obstinoit plus longtems à remplir les conditions du traité de paix à ce sujet; le ministère a répondu au ministre américain : " Païez les dettes, que nos négocians anglois répetent des Américains, & on vous remettra ces forts, que vous réclamez, & que nous retenons en gage ". On espere, cependant, qu'il n'y aura pas une rupture ouverte entre les deux nations, qui pourroit faire éclore une guerre générale en Europe. — Il est parti d'ici un courier pour Pétersbourg, qui porte à M<sup>r</sup>. Fitzherbert, ministre du Roi en Russie, les conditions, toutes prêtes, du traité de commerce à renouveler entre la Grande-Bretagne & la Russie.

## A L L E M A G N E.

VIENNE ( le 20 Novembre ). Sa Majesté l'Empereur voulant qu'à l'avenir il n'y ait qu'une loi unique & générale, dans tous les pais de sa domination, vient de donner une patente dont voici la teneur :

*Nous JOSEPH &c. Dans l'intention d'introduire, dans nos Etats héréditaires d'Allemagne, un droit civil, général & uniforme, nous faisons publier la première partie du code civil général, & ordonnons, qu'à compter de*

1 Janvier 1787, il soit la seule règle des actions de nos sujets, dans tous les objets qui y sont traités, & que, d'après cette loi exclusive, la justice soit implorée, rendue, & les droits défendus, dans tous les cas qui arriveront du 1 Janvier 1787.

En conséquence de cela, nous cassons & supprimons toutes les loix étrangères aussi bien que celles du païs, subsistant jusqu'à présent, qui ont quelque rapport aux sujets contenus dans cette partie; & défendons de les citer à l'avenir dans quelque cas que ce soit. Nous avertissons en même tems les juges & les sujets, de se tenir au sens vrai & général des termes de cette loi, & de ne s'écarter, sous aucun prétexte imaginable, de ce que cette loi ordonne. Ce n'est que dans les cas qui ne se trouveroient pas décidés par le code, ou lorsqu'il s'éleveroit quelque doute fondé sur le sens de la loi, qu'il sera permis au juge de demander notre définition, par le moïen de son magistrat supérieur. Donné à Vienne, le 1 Novembre 1786. Ce code contient 156 pages in-8vo.

Sa M. I. vient de nommer à l'évêché de Brunn, vacant par la mort du comte Chorinsky, M<sup>r</sup>. l'abbé Lackenbauer, qui avoit ci devant la direction du séminaire. Il aura 12,000 fl. de revenus annuels. — L'état du général de Laudon, malade depuis quelque tems, empire de jour en jour. — Le 11 M<sup>r</sup>. le conseiller d'état baron de Martini, accompagné de M<sup>r</sup>. le secretaire Guillerie, s'est mis en route pour les Pais-bas,

— L'archevêque de Salzbourg est arrivé ici, il y a quinze jours. On pense que son voiage peut avoir pour but l'affaire de la nonciature de Munich; d'autant plus qu'on n'ignore pas combien ce prélat s'est donné de peines pour opérer l'anéantissement de la juridiction des nonces en Allemagne (a). Durant le tour qu'il vient de faire dans l'Empire, il a trouvé quelques archevêques de son sentiment, mais plusieurs évêques, craignant l'exercice des droits des Métropolitains \*, ont paru être d'un avis différent. On croit que ses plaintes regarderont aussi la nonciature

\* 15 Oct.  
p. 293.

---

(a) Comme bien des personnes ignorent l'origine & le but des Nonciatures établies en Allemagne, je crois faire plaisir aux lecteurs en transcrivant ce passage du savant auteur de la *Statistica Ecclesiæ germanicæ* \*, &c. (Heidelb. 1779. tom. 1. p. 71). « Nuntiorum apostolicorum duas classes distinguit Illustr. Leopold. Pilati *Origin. Jur. Pontif. l. 1. tit. 21. de legatis apostolicis*. Alios enim Nuntios primi ordinis, alios secundi ordinis appellat. Nuntii primi ordinis ipsi dicuntur, qui sunt apud Imperatorem, apud Reges Galliæ, Hispaniæ, Portugalliæ, Poloniæ & Neapoleos, item in Republica Veneta, Florentiæ, Bruxellis, Colonia, Lucernæ. In aliis verò regionibus residentes Nuntii vocantur ab illustri auctore, Nuntii secundi ordinis. Universè de Nuntiis *missis* copiosius tractant interpres Decretalium Greg. IX. ad l. 1. tit. 30. De officio legati; quibus accedunt Mathias a Corona *Tract. posthumo De potestate & dignitate legatorum apostolicorum* &c. Leodii 1672. Petrus Laurenii *Forum ecclesiast.* Barbos. J. E. U. l. 2. c. 5 & seq. »

\* 1 Nov.  
1783, p. 352.

ture de Cologne (a). Quelques feuilles annoncent même que le prélat a déjà eu plusieurs audiences de l'Empereur à ce sujet, mais elles

---

(a) Dans l'ouvrage que je viens de citer, on lit p. 75 ce qui suit: « Nuntiaturæ Vientiensi subjungo Coloniensem, de cujus prima origine eo certius jam constat, cum ipse, qui modò universæ præest Ecclesiæ, Pius VI, Homilia habita in Basilica Vaticana, Dominica XVI post Pentecosten die XXIV Septemb 1775, in consecratione Reverendissimi Caroli Bellissimi archiepiscopi Tyannensis & Nuntii apostolici illam luculenter detexerit: ait enim se non posse sine acerbissimo animi sensu hujus ad tractum Rheni legationis originem repetere, utpote quia repetenda esset ab iniquissimo scelere Gebhardi Truchsessii archiepiscopi Colonienfis, quem sacrilego connubio junctum cum sanctimoniali Agnete Mansfeldia, Gregorius XIII Pontificio suo decreto exauctorasset, dirissequè devovisset; atque hæc causam fuisse, cur non, ut antea, extraordinarius Nuntius solum pro re nata, ac temporum necessitate ad eas regiones legaretur, uti an. 1579 contigisset, cum ad pacem ineundam inter Belgas & Philippum II Regem Hispaniarum missus eò fuisset Jo. Bapt. Castanea, qui postea sub Urbani VII nomine summum gessisset pontificatum; sed ab eo decretum fuisse, ut iis in regionibus *ordinarius Nuntius*, constituto sibi ibidem domicilio, resideret, qui suâ præsentia aut mala præcaveret, aut certe nullâ interpositâ morâ repararet. Primum, qui ad hoc officium deputatus fuisset, nominat Franciscum Bonomo, episcopum Vercellensem; qui etfi illustriorem tunc gessisset Nuntiaturam apud Cæsarem, attamen religionis amore magis incensus, quam honoris claritate commotus, istam alacriter suscepisset. »

les ajoutent que Sa M., soit par la sage règle de ne rien faire avec précipitation, soit par la considération pour le Chef de l'Eglise universelle, n'a rien voulu décider là-dessus; " que son intention est d'employer les voies " de la négociation auprès du St. Siege; & " qu'ainsi il y a tout lieu de croire que " cette affaire traînera en longueur. "

*Nouv.*  
*Polit. N.*  
201.

Le célèbre monastère du *Mont St. Martin* en Hongrie, fondé par le Roi St. Etienne, chef-lieu de tout l'Ordre de St. Benoît dans ce royaume, vient d'être supprimé. Les religieux étoient continuellement en dispute avec l'abbé; l'esprit de retraite, d'étude & d'application, la discipline & l'édification s'affoiblissoient tous les jours. Plusieurs individus sollicitoient cette suppression comme une grâce. (a)

L'on

---

(a) N'accusons point, plaignons plutôt les gouvernemens chrétiens, que l'inconduite & insubordination des religieux engagé à ces opérations destructives\*. Aïmons à croire que si des réformes salutaires avoient promis quelque succès, la piété des Rois les eût préférées à des remèdes plus violens. Mais ces beaux sanctuaires qui ont si longtems retenti des louanges de l'Eternel, mais ces précieux monumens de la religion de nos peres, mais les dépôts des fruits & des moïens de la science, contenus dans de grandes & riches bibliothèques, n'étoit-il aucun moïen de les conserver?... Au lieu d'entasser dans un seul séminaire, dans un seul *conservatoire* des ecclésiastiques jeunes ou vieux, n'eût-on pas pu, par une répartition sagement calculée, rani-

\* 1 Déc.  
1779, p.514.  
— 15 Août  
1784, p.620.

mer

L'on dit que les affaires de famille entre la cour impériale & celle de Toscane, relativement aux droits de succession de l'Archiduc François, sont arrangées à la satisfaction des deux augustes freres, de maniere que, dans le cas où l'Archiduc viendroit à être nommé Roi des Romains, il ne pourroit parvenir au gouvernement de l'Archiduché d'Autriche, qu'après la mort du Grand-Duc son pere, à l'exemple de son auguste oncle, Joseph II, qui n'en jouit qu'après la mort de François I, & de Marie-Thérèse. Comme, par cet arrangement, la crainte que pourroit avoir la cour de Toscane, d'être exclue, un jour, de la succession paternelle, est entièrement dissipée, il y a tout lieu de croire que la nomination d'un Roi des Romains va se pousser avec une nouvelle ardeur; d'autant plus que l'amitié se consolide de plus en plus entre notre cour & celle de Berlin: on parle de la conclusion prochaine d'un traité de commerce entre les deux nations; peut-être n'est-ce pas à tort que les Hollandois soupçonnent que

mer ou vivifier ces antiques & respectables solitudes par un nouveau germe de ferveur & de zele? Prévenir en même tems la corruption & le désordre toujours inséparables d'une excessive multitude, & assurer à une administration divisée un succès si difficile dans les opérations en masse?..... Mais laissant à part ces considérations sur des choses déjà consommées, espérons que la régularité, l'application, l'édification, l'utilité feront des garants sûrs de conservation, pour toutes les maisons & instituts qui auront à présenter des titres si respectables.

l'on s'occupera aussi de leurs dissensions intestines, dont la tournure paroît devenir une pierre d'achoppement pour l'Europe.

Il y a quelques jours qu'on a amené en cette capitale bien garotté, le Sieur Crumpenberger, ci-devant caissier des Etats de la Basse-Autriche : il y avoit environ deux ans, qu'il s'étoit échappé, aiant laissé un vuide dans la caisse, selon les uns de 144 mille fl. ; selon d'autres de 80 mille ; il se trouvoit en dernier lieu à Ausbourg pour se divertir, lorsqu'il fut inopinément arrêté à la réquisition des employés de la cour impériale. — Le Sieur Blanchard, qui paroît avoir contracté l'habitude de voler à l'aide de son ballon aërostatique, vient de demander directement à l'Empereur la permission de faire aussi à Vienne son expérience. Sa Majesté Impériale a cru de sa sagesse de répondre au Sieur Blanchard, que, dès qu'elle seroit persuadée que son expérience pût être de quelque utilité au bien de ses Etats, elle ne manqueroit point de lui accorder la permission qu'il sollicitoit. Il est singulier que cet expérimenteur aërien se soit avisé d'obtenir une permission immédiate de notre Monarque, tandis qu'il pouvoit venir à Vienne, & la demander à la régence à l'instar de tous ceux qui donnent des spectacles de toute espece au public : prétendre cette grace du Souverain lui-même, c'est exiger implicitement qu'il approuve une invention, dont l'aéronaute reconnoît lui-même l'inutilité en avouant la nullité des moyens de direction. — Un marchand,

chand, arrivé de Cronstadt en Transylvanie, avoit apporté la fâcheuse nouvelle que la peste s'étoit déclarée dans trois villages des environs, & qu'on avoit tiré des cordons, pour arrêter les progrès du mal; cette nouvelle est exagérée : on assure que ce n'étoit qu'une épidémie ordinaire, qui ne fait déjà plus de ravages. — Les moines grecs non-unis ont subi une réforme dans la Bucovine : leurs monasteres qui y étoient en très-grand nombre, ont été réduits à 4, y compris un couvent de religieuses. Le restant de leurs revenus servira à former des écoles normales & à d'autres établissemens utiles. — Toutes les lettres qu'on reçoit de nos provinces à vignobles s'accordent à annoncer, que la récolte des vins a été beaucoup moins abondante cette année que la précédente, mais que sa qualité est infiniment supérieure à celle de 1785.

BERLIN (*le 20 Novembre*). Sa Maj. vient d'ouvrir aux deux plus âgés de ses fils la carrière militaire : le prince Frédéric a été nommé capitaine-commandant, & le prince Louis enseigne, l'un & l'autre dans le premier bataillon des gardes. Le major de Tempelhoff, du corps de l'artillerie, a été choisi pour enseigner à ces jeunes princes les mathématiques & les autres connoissances, relatives à l'art de la guerre : il jouira en cette qualité de 5000 thalers d'appointemens. Les deux princes eux-mêmes ont reçu du Roi, leur pere, une addition de 4000 thalers par an à leur revenu annuel ; & ceux du prince

Frédéric de Brunswich ont été augmentés de 5000 thalers par an. Aux graces, que le Roi a distribuées lors de la cérémonie de la prestation d'hommage en Silésie, il faut ajouter, que Sa Majesté a décoré du titre de prince le comte de Sacken, son grand-chambellan & ministre-privé actuel d'état & de guerre. L'on apprend, qu'elle avoit aussi eu dessein de récompenser les services & les talens distingués du lieutenant général de Møllendorff, en l'élevant au rang de comte; mais que ce célèbre guerrier, qui n'a point de postérité, & dont la modestie égale le mérite, s'est excusé d'accepter cette illustration: & certainement il n'avoit pas besoin d'un nouveau témoignage de faveur, pour que l'on fût convaincu, que Sa M. regnante fait autant l'estimer, que le Roi, son prédécesseur. — Il paroît que toutes les personnes, que le défunt Monarque honoroit d'une bonté particulière, n'ont pas le même bonheur. Le comte de Schwerin, grand-écuyer, a obtenu sa retraite avec 3 mille thalers de pension annuelle & la permission d'occuper des appartemens dans l'hôtel des écuries: il a été remplacé par le comte de Lindenau, officier saxon, qui avoit été attaché jusqu'à présent à la suite du feu Roi avec le rang de major de cavalerie. Le général-major comte de Henkel de Bartenstein a été nommé inspecteur-général des troupes dans la Prusse-orientale à la place du lieutenant-général d'Anhalt: mais en revanche celui-ci vient d'être décoré de l'Aigle-noir: de retour

de Königsberg , il a rendu ses devoirs au Roi à Potsdam ; & il est parti ensuite pour sa terre de Plauen. Sa M. a conféré à son conseiller-privé le comte d'Arnim de Boitzenbourg non-seulement la charge de grand-veneur ; mais elle l'a aussi déclaré ministre-d'état , avec voix & séance au directoire-général & des appointemens considérables. Le baron de Stein , colonel & commandeur de l'Ordre Teutonique , a été nommé veneur particulier de la Marche de Brandebourg , aussi avec d'amples appointemens. M<sup>r</sup>. de Bandemer , qui occupoit cette place , a reçu sa démission , ainsi que les conseillers du cabinet Laspeyer & Müller ; mais ils ont tous obtenu des pensions de retraite. Le conseiller de guerre Siebmann , qui travaille depuis plusieurs années dans le département des affaires étrangères sous les ordres immédiats du comte de Hertzberg , a été nommé conseiller-privé du cabinet.

### P A Y S - B A S .

LOUVAIN (*le 30 Novembre*). Quoique les réformes de l'université de cette ville ne se fassent que par partie & lentement , elles ne laissent pas que d'intriguer beaucoup , & de causer une certaine fermentation. Jusqu'à présent cependant on s'est presque borné à la seule Faculté de théologie. Mais le tour des trois autres ne tardera pas à venir , & la curiosité des personnes , qui ont des relations avec l'université , en fera par conséquent réveillée.

veillée. En attendant nous leur ferons part des derniers arrangemens que l'on vient de prendre pour l'enseignement des études théologiques. M<sup>r</sup>. Ferdinand Stöger, directeur de cette Faculté, vient de publier l'ordre des leçons que l'on enseignera pendant les 4 premières années de séminaire. Aux professeurs que nous avons déjà nommés, il faut ajouter M<sup>r</sup>. le Plat qui enseignera le droit ecclésiastique. M<sup>r</sup>. Mayence est nommé président du séminaire filial à Luxembourg. M<sup>r</sup>. Gienne qui a renoncé à sa place de professeur en théologie, est remplacé par le P. Heris, Dominicain, qui avoit été d'abord nommé pour enseigner à Luxembourg. On assure que M<sup>r</sup>. Wuyts va également se retirer.

LA HAYE (le 3 Décembre). M<sup>r</sup>. Gérard de Rayneval, ci-devant ministre de Sa M. Très-Chrétienne près du congrès américain, est arrivé ici, chargé, sans doute, d'une commission importante, mais qui n'est pas encore connue du public. — Nous avons un nouveau différent avec nos voisins. Des vaisseaux qui venoient des Pais-bas autrichiens, ont déchargé leurs cargaisons dans le Haafen-gras, petite embouchure, & port du Swin, à droite de Blankenberg. Les Etats-généraux ont pris, en conséquence, la résolution de défendre à tout vaisseau, excepté à ceux qui viennent des ports de la république, de charger des marchandises dans le Haafen-gras; les navires exceptés feront tenus d'exhiber leurs quittances des droits d'importation. L. H. P., après cette résolution, placerent, à l'embouchure

du Swin, un vaisseau stationnaire, monté de 10 pièces de canon & de 70 hommes d'équipage. Ces dispositions exciterent la vigilance du gouvernement des Pays bas autrichiens, qui a fait partir de Malines une division de canonniers, qui, à son passage à Anvers, prit 10 canons de différens calibres, destinés à la défense du port de Haafen-gras, sur lequel le gouvernement autrichien croit avoir des droits. On attend avec impatience les suites de cette affaire.

L'examen de l'affaire interminable de Brest, qu'on alloit reprendre, se trouve de nouveau arrêté par un accident imprévu. Comme on avoit fait exclure l'amirauté d'Amsterdam du jugement de cette affaire, M<sup>r</sup>. le vice-amiral, comte de Byland s'est adressé aux Etats de Gueldre pour réclamer leur protection contre la violence qu'on veut lui faire, puisqu'on le soustrait à ses juges compétens. Les Etats ont donné ordre à la cour de justice d'examiner la requête de cet officier-général, & de donner son avis à ce sujet. Ils ont ordonné en attendant à M<sup>r</sup>. de Byland de ne point comparoître devant la commission déléguée, & l'ont pris sous leur protection spéciale. Les mêmes Etats ont aussi donné ordre à l'officier commandant du régiment des gardes-dragons, de n'en point recevoir des Etats de Hollande, pour autant que ce régiment se trouvera sur le territoire de la province de Gueldre. Cette démarche est conforme à la constitution, tandis que les Etats de Hollande la violent hautement & sans scrupule

15. Décembre 1786. 615

scrupule, en défendant au général van Ryffel de répondre aux informations que le conseil-d'état lui a demandées, sur les ordres qu'il a donnés aux troupes qui sont à son commandement, d'entrer au premier signal sur le territoire d'Utrecht. — Suivant les lettres de Nimegue, la cour flatthoudérienne est entrée dans cette ville, le 13 du mois dernier, pour y établir son quartier d'hiver. On avoit malignement répandu que les habitans étoient peu flattés de voir cette auguste famille fixer sa résidence dans l'enceinte de leur ville; mais il paroît qu'on leur a prêté cette idée; car les lettres, dont nous parlons, assurent que Son A. S. y a été reçue aux acclamations du peuple, & aux démonstrations les plus vives de l'allégresse générale.

Un imprimeur de Dordrecht a été condamné à une amende de 3 à 4000 fl., pour avoir imprimé la traduction de la furieuse & imbécille satyre de M<sup>r</sup>. Priestley contre le christianisme \*; & son imprimerie est depuis ce tems fermée. — On mande de Leyden que les diacres de l'Eglise catholique (a) se sont adressés aux régens, pour leur exposer la détresse de leurs finances, & l'impossibilité où ils se trouvoient de soulager les individus de leur communion, qui gémissent dans les horreurs de la misère. Les magis-

\* 1 Juin  
1784, p. 184.

trats

---

(a) On nomme ainsi en Hollande ceux qui sont chargés du soulagement des pauvres. Dans les premiers siècles c'étoit une des occupations propres aux diacres.

trats, touchés du zèle de ces ecclésiastiques & de l'infortune de leurs ouailles, ont publié un placard, par lequel il est statué, que les diacres romains pourront s'adresser, une fois par semaine, à tous les habitans de la ville pour solliciter leur charité. Il faut remarquer, que jusqu'à présent les Catholiques ne pouvoient s'adresser qu'à ceux de leur communion, pour en obtenir quelque soulagement en faveur des pauvres attachés au même culte. (a)

## F R A N C E.

P A R I S ( *le 30 Novembre* ). La cour étoit si empressée de quitter Fontainebleau, qu'elle a avancé d'un jour son retour à Versailles. La Reine vint y coucher le 14; & le Roi

(a) Telle est la tolérance des gens qui déclament infatigablement contre la prétendue intolérance de l'Eglise catholique ! Il suffit de professer la foi antique des Chrétiens, pour n'oser sans crime demander l'aumône à un gros seigneur ou financier protestant. Que dirait-on des Autrichiens, par exemple, si depuis l'édit de tolérance il étoit défendu parmi eux aux Protestans de s'adresser à quelque Catholique pour ne pas mourir de froid ou de faim ? On crierait à la barbarie, au fanatisme. . . . Contre les Catholiques tout est permis, tout est légitime. C'est contre eux seuls que se déploient impunément la fausseté & la dureté de la politique humaine. Il est naturel que les enfans partagent la haine de la mere, & la mere la haine du pere. 1 Octobre, 1785, p. 124.

y éfina le lendemain. Mgr. le Dauphin y étoit arrivé le dimanche précédent. — La feule promotion, que le Roi ait faite à Fontainebleau, eft celle de quatre chefs d'efcadre: ce font Mrs. Cillart de Suville, de la Peyroufe, le comte le Begue, & le marquis de Caftellet. — Sa M. a été vivement affectée du malheur de M<sup>r</sup>. de Tourzel, mort comme nous l'avons dit de l'accident qu'il avoit eu à la chaffe. La fufvivance de la place de grand-prévôt à l'hôtel a été donnée fut le champ au fils aîné de ce jeune feigneur. M<sup>r</sup>. Billecocq, avocat au parlement, a fait au défunt cette épitaphe latine :

*Qui duros poterat belli perferre labores  
Et pulchram media in certamina querere mortem;  
Pro patriâ hic placidè tranquilla per otia pacis  
Venando cecidit: sed finem impone querelis  
Præcipiti quisquis tumultum pedè tendis ad istum;  
Regis enim ante oculos cecidit, Rex flevit amicum.*

Le marquis de Jaucourt, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général de fes armées, a prêté ferment entre les mains de Sa Majefté, pour la lieutenance-générale de la province de l'île de Corfe, vacante par la mort du comte de Marbeuf.

Le réquiftoire de M<sup>r</sup>. Séguier, actuellement entre les mains de tout le monde, jouit d'un fuffrage générale, fi on excepte quelques efprits que le philofophifme a imbus des maximes d'impunité, & auxquels toute juftice formidable au crime, eft odieufe.

Le début de ce réquiftoire eft du ton le plus grave & le plus impofant. « Les jugemens

„ de condamnation, dit l'orateur, étoient ap-  
 „ pellés par les Romains, *tristes sententia*. Le  
 „ Magistrat se dépouilloit de la robe de pour-  
 „ pre en signe de deuil; & il avoit coutume  
 „ de se dire à lui-même: *j'entrerai dans le*  
 „ *tribunal, non en furieux, non en ennemi,*  
 „ *mais avec un extérieur doux & tranquille, &*  
 „ *je prononcerai ces paroles solennelles d'un*  
 „ *ton plus grave que véhément, plutôt avec sé-*  
 „ *vérité qu'avec colere.* Nous nous sommes te-  
 „ nu le même langage avant de paroître dans  
 „ le sanctuaire de la justice; & si jamais no-  
 „ tre ministère a eu besoin de toute sa mo-  
 „ dération, c'est dans le compte que nous  
 „ allons avoir l'honneur de rendre de l'ouvra-  
 „ ge confié à notre censure. „

Mr. Séguier parle ensuite de la sensation ex-  
 traordinaire qu'a fait le mémoire justificatif  
 lorsqu'il a paru. „ La majeure partie du pu-  
 „ blic, ajoute-t-il, a cru sur la foi de son ré-  
 „ dacteur. Tout ce que l'auteur a eu le cou-  
 „ rage d'avancer a été adopté sans examen:  
 „ nullités, contradictions, défauts de procès-  
 „ verbaux, défaut de confrontation, varia-  
 „ tion dans les témoins, variation dans les  
 „ interrogatoires, refus d'admettre les faits  
 „ justificatifs, défaut de preuve du crime,  
 „ preuve au contraire de l'innocence, rien  
 „ n'a été omis. La multitude a pris l'exagé-  
 „ ration pour la vérité, le fanatisme pour le  
 „ zèle, l'audace pour l'énergie, les fausses  
 „ lueurs de la rhétorique pour le flambeau de  
 „ la raison. „

„ Dans ce moment d'effervescence, un cri  
 „ général s'est élevé contre l'ordonnance cri-  
 „ minelle. On ne l'a plus envisagée que comme  
 „ un reste de l'ancienne barbarie: les  
 „ écrits des plus fameux jurisconsultes, ces  
 „ monumens de la plus antique jurisprudence,  
 „ & les décisions des plus sages législateurs,  
 „ tout a été pros crit. Les plus indifférens ont  
 „ applaudi à l'intrépidité d'un défenseur assez  
 „ présomptueux pour entreprendre de déchirer  
 „ le voile épais dont il prétend que la  
 „ loi est obscurcie. On a rendu un hommage

„ public à l'homme courageux qui, se plaçant  
 „ entre le trône & la magistrature, n'avoit pas  
 „ craint de déclarer la guerre, en présence  
 „ du Souverain, aux erreurs des principes,  
 „ & qui se propofoit de réconcilier l'humani-  
 „ tité avec la législation. „

“ La hardiesse d'une telle entreprise, la ra-  
 „ pidité du style de l'écrivain, la vivacité de  
 „ ses images, la véhémence de ses mouve-  
 „ mens, & jusqu'à la témérité de ses affer-  
 „ tions, tout devoit produire la sensation fu-  
 „ bite qu'il a excitée. Mais après avoir rendu  
 „ du justice à l'imagination & à la fécondité  
 „ de l'auteur, comme son but, pour nous  
 „ servir des propres termes du procès-verbal  
 „ qui nous a été communiqué, est de *persua-*  
 „ *der que la plus grande partialité regne dans*  
 „ *la sentence & dans l'arrêt, que les accusés*  
 „ *ont été condamnés non-seulement sur les preu-*  
 „ *ves, mais même contre la preuve de leur in-*  
 „ *nocence, que les témoins sont des calomnia-*  
 „ *teurs & les juges des prévaricateurs*; c'est à  
 „ notre ministère qu'il est réservé d'éclairer  
 „ un public prévenu, de ramener les esprits  
 „ prêts à s'égarer, de poser les vrais prin-  
 „ cipes, ignorés de la plus grande partie des  
 „ citoyens de tous les ordres & de tous les  
 „ rangs, de justifier la législation, de fixer le  
 „ véritable sens de la loi, de rétablir l'au-  
 „ torité de la jurisprudence; & en opposant  
 „ le flegme de la réflexion aux fougues de  
 „ l'imagination, l'intérêt général au vain desir  
 „ de la célébrité, de faire connoître la na-  
 „ tion, à toutes les nations de l'Europe, que  
 „ la manie de la réformation a seule conduit  
 „ la plume de cet écrivain, qu'il n'a entrepris  
 „ de justifier les coupables que pour calomnier  
 „ les magistrats, & que l'excès des précau-  
 „ tions qu'il introduit pour prévenir la con-  
 „ damnation de l'innocent, devient un moyen  
 „ efficace d'assurer l'impunité aux scélérats. „

Ces réflexions préliminaires conduisent l'ora-  
 teur à examiner le Mémoire sous trois points  
 de vue différens, qui forment les trois parties  
 de son réquisitoire: 1<sup>o</sup>. relativement à la for-

me dans laquelle le Mémoire a été distribué ; 2°. relativement aux nullités dont on prétend que toute la procédure est infectée ; 3°. enfin relativement aux reproches honteux faits à notre législation ; & l'on examine en même tems s'il est de la dignité de la cour de s'occuper des injures que l'auteur a prodiguées à la magistrature pour la justification de ses cliens.

Il ne nous est guere possible que d'indiquer ces trois parties. Nous croions cependant devoir encore transcrire un passage de la premiere. " Ce n'étoit pas assez de calomnier , les juges , d'altérer la confiance publique , & de répandre la terreur ; on s'est permis , d'enlever le suffrage de la multitude , qui ne se doute pas de sa profonde ignorance , en matiere de législation , d'exciter les murmures & les cris de ces citoyens , étrangers dans leur patrie , qui n'admirent que la législation des Etats voisins de la France , ou de ces réformateurs , uniquement occupés à renverser nos loix , sous prétexte de les rapprocher du code de la nature ; comme si les loix pénales , quelque sévères qu'elles paroissent , n'étoient pas établies en faveur de l'humanité , . Ces dernieres paroles sont d'un grand sens & d'une grande vérité ; & elles n'échapperont point aux bons esprits. \*

\* Passage de d'Aguesseau 1 Juil let 1786 , p. 330.

La seconde partie est la plus longue & la plus importante : c'est elle en effet qui fait le fond de la cause ; & c'est-là que Mr. Séguier entre dans de longs détails , suit pas à pas l'auteur du Mémoire , le réfute , releve ses allégations , ses erreurs même , entremêle ses discussions sur les nullités reprochées de la procédure , de profondes observations sur la législation criminelle & de grands traits d'éloquence , & se montre par-tout le digne organe des loix , dont il soutient la majesté. " Les Mémoires , dit Mr. Séguier , qui , dans l'origine n'ont été admis que pour l'instruction des juges & du barreau , sont aujourd'hui plus que jamais un objet d'amusement

„ & de curiosité pour le public ; nous pou-  
 „ vons même dire, une affaire de commerce  
 „ dans la librairie, & une spéculation d'in-  
 „ térêt pour les parties. On les colporte dans  
 „ les places & les promenades publiques ; on  
 „ les vend à la porte des jardins & des spec-  
 „ tacles ; ils sont étalés sur les quais & sur  
 „ les boutiques des libraires ; on a soin de  
 „ les orner d'épigraphes & de sentences qui  
 „ en annoncent l'esprit ; & l'on a porré l'ex-  
 „ travagance jusqu'à les faire accompagner du  
 „ portrait des malheureux pour lesquels ils  
 „ sont rédigés. Faut-il donc s'étonner si le  
 „ ton grave du barreau se perd insensiblement,  
 „ si la plaisanterie prend la place de la décen-  
 „ ce, & si le fiel & l'amertume succèdent à  
 „ l'honnêteté & à la modération ? Autrefois  
 „ on se faisoit un devoir de respecter l'er-  
 „ reur même des juges dont on attaquoit les  
 „ jugemens : très-souvent aujourd'hui on s'ima-  
 „ gine les faire réformer, en les accusant  
 „ de partialité & de prévention. Les anciens  
 „ Mémoires ne présentoient qu'une narration  
 „ simple, naturelle, & au moins vraisemblable  
 „ des faits, une exposition claire & pré-  
 „ cise, facile & méthodique des moyens.  
 „ Combien n'en avons-nous pas vu de nos  
 „ jours, qui ne contiennent que des aventu-  
 „ res romanesques, des épisodes fabuleux,  
 „ ou des peintures adroitement voilées, quel-  
 „ quefois même trop audacieuses, ou placées  
 „ avec tant d'art dans un demi jour favora-  
 „ ble, que l'imagination, prompte à s'enflam-  
 „ mer, croit voir des objets qui n'existoient  
 „ pas même dans le tableau, & ajoutoit à  
 „ l'indécence des personnages ? „

L'Etat veut, dit-on, se débarrasser de la  
 dépense énorme, que lui coûte l'entretien du  
 théâtre & des sujets de l'académie de musi-  
 que. — Tous les genres de malheurs continuent à s'acharner contre les spectacles \*.  
 Le ballet du Déserteur, représenté au théâtre

\* 1 Sept.  
 1786, p. 76

de Fontainebleau, a manqué de faire écraser bien du monde. Le théâtre s'étant écroulé, un garde y a perdu la vie, & deux autres ont été grièvement blessés. Si, comme un spéculateur l'a imaginé, on construisoit les théâtres en fer, peut-être qu'ils ne s'écrouleroi-ent plus; mais il resteroit après cela, à les garantir des querelles qui les désolent si souvent. Encore tout récemment une actrice occasionna au théâtre de Dublin une telle fermentation, qu'une pluie de pommes, d'oranges &c, fit une petite diversion au parterre occupé de garantir les physionomies, &c. &c.

Mgr. l'archevêque de Paris, dans le cours de ses visites, & faisant celle de la paroisse de Tremblay, village qui avoisine Gonesse, après quelques réflexions sur les avantages de pratiquer les vertus chrétiennes & sociales, descendu de chaire, a mis une couronne de laurier sur la tête d'un nommé Etienne Carotte, charretier, désigné par les charretiers & par les manœuvriers ses confreres, comme un de ceux qui méritoient le prix de 240 liv., fondé par M<sup>r</sup>. Semilliard des Ovilieres, leur curé, docteur de Sorbonne. Les petites vues & les maneges académiques n'ont eu aucune part à ce couronnement, comme ils n'en avoient pas eu à la fondation du prix.

Des nouvelles que nous avons reçues de M<sup>r</sup>. de la Peyrouse, offrent une particularité bien remarquable, & une expérience dont on ne sauroit trop apprécier & publier les avantages. Il avoit eu la précaution d'embarquer

quer une provision considérable de Sauerkraut ( *fauerkraut*, ou choux aigres, & non pas *choucroute* comme portent les feuilles françoises ). C'est à l'usage qu'il en a fait faire à son équipage, qu'il est redevable d'être parvenu jusqu'à l'isle de la Conception sans avoir eu un seul malade dans toute sa traversée. Le mérite d'une découverte aussi précieuse appartient à un médecin françois, M<sup>r</sup>. Poissonnier Despérières, qui a poussé très-loin ses recherches sur les maladies des gens de mer, & à perfectionner le régime qui leur convient, au point de prévenir toute espèce de maladie scorbutique dans les voyages du plus long cours. Dès 1756, il avoit indiqué la nécessité du régime végétal pour la santé des matelots: il a démontré depuis, cette vérité importante dans plusieurs Mémoires, & particulièrement dans son *Traité des maladies des gens de mer*, ouvrage singulièrement utile & recommandable, & dont les principes ont si heureusement guidé le capitaine Cook dans ses longues navigations, qu'il est parvenu, en suivant le régime prescrit, à conserver tout son équipage pendant un voyage de trois ans; service que sa nation a cru devoir récompenser, en lui décernant une médaille. Mr. Pringle, savant médecin anglois, & dont les idées se rapprochoient de celles de M<sup>r</sup>. Despérières, a voulu faire honneur à sa patrie d'une découverte également intéressante pour toutes les nations maritimes; mais le docteur françois a réclamé ses droits dans un Mémoire, où

il a prouvé qu'elle étoit le fruit de ses veilles & de ses recherches.

M<sup>r</sup>. Valmont de Bomare, auteur du *Dictionnaire d'Histoire naturelle & d'un Traité de Minéralogie*, s'est trouvé depuis peu forcé de cesser ses démonstrations & de se défaire de l'immense & précieuse collection dans les trois regnes, qui compose son cabinet. Son A. S. Mgr. le prince de Condé, vient de faire l'acquisition de ce cabinet en entier, & lui a donné la permission d'en jouir encore pour la durée du dernier cours que ce professeur ouvrira le 2 Décembre prochain. Déjà enrichi par les présens en ce genre, faits par deux Souverains du Nord, le cabinet de Chantilly sera désormais l'un des plus complets & des plus intéressans; si on y voit moins de raretés & de curiosités frivoles que dans quelques autres (a), on y trouvera au moins tout ce qui tient aux véritables richesses de la nature.

Comme

---

(a) La Bruyere, Adisson, Montesquieu, ont égaié leur verve comique aux dépens de ces amateurs extravagans des curiosités inutiles, qui se ruinent à rassembler dans leur cabinet des raretés dont le caprice seul fixe le prix. On lit dans un ouvrage anglois (*The Rambler* ou *le Rodeur*, satire ingénieuse de Samuel Johnson) la lettre suivante écrite à l'auteur par un curieux de cette espece, nommé *Quisquilus*. "Après la mort de mon pere, devenu maître absolu de mon bien, je consentis que mes fermiers me païassent les rentes qu'ils me devoient, en papillons jusqu'à ce que je me fusse enfin procuré toutes  
les

15. Décembre 1786. 625

Comme le succès d'une infamie en produit naturellement une autre, on n'a pas dû être fort surpris de voir après les *Confessions de J. J. Rousseau* \*, les *Mémoires de Madame de Warens & de Claude Anet* (à Paris chez

\* 1 Janv.  
1783, p. 3.

les variétés de cette classe de l'Histoire-naturelle. J'emploiai alors mes fermiers à la recherche des autres animaux d'espèces semblables... J'ai trois espèces de ver-de-terre qui ne sont pas connues des naturalistes. J'ai découvert un animal éphémère, & je peux montrer quatre frélons qui ont été trouvés engourdis dans leurs habitations d'hiver. J'ai recueilli, dans mon propre sol, les plus longs brins de foin qu'on ait jamais vus: j'acceptai une fois, pour six mois de fermage d'un champ de blé, un épi qui contenoit plus de grains qu'on n'en avoit encore trouvé sur une seule tige. Un de mes fermiers négligea tellement ses intérêts, qu'il ne m'envoia, pendant tout un été, que deux taons qui n'étoient même guere plus gros que les plus communs. J'étois sur le point de faire saisir ses terres pour être païé des fermages qu'il me devoit, quand sa bonne fortune lui fit trouver sur son chemin une taupe blanche, pour laquelle, non-seulement je lui pardonnai sa négligence passée, mais je lui accordai même une récompense... Je peux faire voir une phiole remplie du fluide qui a été anciennement un morceau de glace du Caucase. Je possède un vase rempli d'une matière qui a été autrefois de la neige sur le sommet de l'Atlas; un troisieme local contient de la rosée tombée d'un bananier qui étoit dans les jardins d'Ispahan; & enfin un autre vaisseau renferme de l'eau qui a coulé dans la Mer-pacifique... La Grande-Bretagne m'a l'obligation de pouvoir se vanter de posséder un serpent qui a été tué sur la grande muraille de la Chine; un oiseau mouche qu'une princesse américaine a porté à son oreille; la dent d'un éléphant

Leroy 1786. 1 vol. in-8 ). Les partisans enthousiastes du citoyen de Geneve font vivement offensés de ce roman ; & l'on peut bien dire que la décence publique ne l'est pas moins ; mais chez un peuple léger & frivole des productions de ce genre font sûres de faire fortune.

Soit que le peu d'accueil qu'on a fait au supplément de l'*Histoire philosophique* \*, ait engagé l'abbé Raynal à le défavouer, soit qu'effectivement cette production ne soit qu'une fingerie, il vient d'écrire de Marseille, aux auteurs du *Journal de Paris*, qu'il n'y a aucune part.

\* 15 Nov.  
1786, p. 466.

M<sup>r</sup>. Mallet du Pan vient de publier dans son *Mercur*e une longue diatribe contre la défunte Société des Jésuites, & cela d'après

---

phant qui a été monté par la Reine de Siam ; la peau d'un singe qui a été nourri dans le palais du Grand-Mogol ; un ruban qui a servi à une des servantes de la Sultane favorite du Grand-Seigneur, & un cimenterre qui fut autrefois porté par un soldat d'Abas-le-Grand... Vous n'avez pas de peine à concevoir que toutes ces collections n'ont pu se faire sans que j'éprouvassé quelque dimiaution dans ma fortune... J'ai fait tant d'emplètes que je n'en puis faire dorénavant ; & la cruauté de mes créanciers a déjà saisi ma collection... Daignez, Monsieur, tandis que je suis encore possesseur de mon cabinet, accepter un caillou que je vous envoie, & que Tavernier a ramassé sur les bords du Gange ; je ne vous demande d'autre récompense pour ce présent, que de vouloir bien annoncer le catalogue de ma vente avec éloge dans vos feuilles. »

une satire imprimée à Vienne, ville où il convient qu'une multitude d'écrivains s'acharne sur la cendre de ce corps célèbre. Il leur reproche le commerce de change. Ce n'est à coup sûr pas une découverte, si on prend de la chose ce qu'elle a de vrai. Tout le monde fait qu'avec un titre de recommandation, les voyageurs, les étrangers trouvoient de l'argent dans les colleges où ils s'adresoient, contre celui qu'ils faisoient remettre au college dont leurs parens ou leurs possessions étoient plus à portée. Voici ce titre de recommandation, tel que M<sup>r</sup>. Mallet le rapporte. *Dignetur Reverentia vest. ex cassâ collegii, Domino N. solvere florenos N., quam ego solutionem pro parte collegii ratam habebō.* Voilà ce que M<sup>r</sup>. M. appelle une banque, en ajoutant cependant qu'on y prenoit moins d'intérêts que chez les banquiers, qu'il falloit la recommandation d'un Jésuite &c. Mais quels intérêts prenoit-on? Prenoit-on autre chose que ce que la diversité des monnoies, des taux, & d'autres considérations autorisent à prendre lors même qu'on oblige un ami, lors même qu'on prête par humanité, par charité? C'est ce que M<sup>r</sup>. M. nous laisse ignorer. Le plaisant commerce où il faut une recommandation pour acheter & pour vendre? Que deviendroient les commerçans de tous les païs du monde, s'ils attendoient des protégés, des recommandés, pour ouvrir leur bourse ou leur boutique?

que ? (a).... Autrefois cette honnêteté de la part des Jésuites étoit regardée comme un service signalé, & on s'en louoit beaucoup. Aujourd'hui on leur en fait un crime. Ce n'en est pas un assurément ; mais c'est souvent une grande imprudence que d'être trop officieux & trop complaisant. La fable *du Païsun & de la Vipere* est une bonne leçon pour tout le monde, mais tout le monde n'en profite pas.

Le Sieur Moreau médecin, vient de prouver dans une thèse publique que les charbons de terre & la houille, loin d'être funestes

(a) Je ne relève pas ici une multitude d'absurdités & de contradictions que Mr. M. du P. répète, de bonne ou de mauvaise foi, peu importe, sur la parole de son homme de Vienne. Par exemple, après avoir dit qu'il falloit une recommandation d'un Jésuite, qu'on prenoit moins d'intérêts. Il ajoute *les Juifs étoient les principaux agens de cette banque & y faisoient de gros bénéfices*. Mais les recommandés étoient donc bien bêtes de ne pas aller eux-mêmes au college prendre leur argent, plutôt que de laisser faire à leurs dépens de gros bénéfices aux Juifs ? Ou bien ces recommandés étoient-ce les Juifs de préférence ? mais dans ce cas ils n'étoient pas les agens mais les contractans. Et puis la cruauté jésuitique & leur paganisme auroient-ils été au point d'exclure les Chrétiens de la bonne action qu'ils faisoient en prenant moins d'intérêts ?... Il est difficile de mentir avec art ou du moins avec succès. Cette œuvre ténébreuse & infame exclut, pour ainsi dire, les lumières de la raison. Pour calomnier de sang froid, il faut se ravalier si bas, que l'esprit perd ses ressources à l'aspect de la lâcheté & de la honte.

neffes à la fanté, portoient dans les pores & dans la poitrine, une foule de molécules confervatrices & bien-faifantes; il a prétendu prouver que la chaleur exhalée de ces deux combuftibles eft également douce & falutaire (a), il a ajouté que la confomption en Angleterre, n'étoit point le réfultat de la fumée qui couvre les cités; mais une maladie endémique, & qui n'a aucun trait aux exhalaisons de la houille & du charbon de terre. (b)

### M O R T S.

La princeffe de Rohan-Guemené, douairiere du feu prince de Mafferano, capitaine-général des armées du Roi d'Espagne, chevalier de la Toifon-d'Or, ambaffadeur-extraordinaire de Sa M. à la cour de Londres &c., fœur du

(a) Il y a longtems que de favans phyficiens ont prouvé la même chofe ( 1 Août 1776, p. 498). — La houille étant très-fulphureufe doit être falutaire aux perfonnes qui souffrent de la poitrine. J'ai connu une perfonne attaquée d'un afthme convulfif, qui en respirant l'air d'une souffrierie faifoit cefler entierement le fentiment de fon mal. — On trouvera plusieurs réflexions fur l'innocence & la falubrité de la houille dans le *Diét. univerfel des Foffiles* par Bertrand. Art. *Charbon, Foffile* p. 125, colonne 1. C'eft un très-bon ouvrage.

(b) C'eft la vie & non pas la fumée de Londres, qui jointe aux principes du tems, donne le fplene, la confomption, & bien d'autres affaires; & qui produit tout cela à Paris avec une aifance égale, depuis qu'elle y eft également de mode.

cardinal de Rohan, est morte à Madrid le 3 Octobre dans la 62me. année de son âge.

Le comte Chorinsky, évêque de Brünn, y est mort, subitement, le 30 Octobre, dans la 66me. année de son âge.

Marie-Elisabeth Dillon, sœur du lord Henri vicomte Dillon, pair-d'Irlande, dixieme lord de sa Maison, & de Mr. l'archevêque de Narbonne, est morte le 15 Octobre dernier au château royal de St. Germain en Laye, universellement regrettée pour ses rares vertus & les qualités éminentes de son cœur & de son esprit.



Le bruit répandu que j'allois m'établir à Manheim & y continuer ce Journal, est justifié de son fondement ; je prie mes lecteurs de n'y faire aucune attention, & d'être persuadés que si cet événement a lieu, je les en avertirai à tems, & leur indiquerai le moyen de souscrire & recevoir cet ouvrage à l'ordinaire.

---

Dans le dernier Journal, p. 486 l. 23 (dit-elle à ses femmes) ces paroles ne doivent pas être en caractère ital — P. 488 l. 1. de ce que, lisez que ; & l. suiv. fut, lisez fût. — P. 542 l. 35, laissée, lisez laissé. — P. 546 l. 28, qu'a faite, lisez qu'a fait. — P. 548 l. 6, boute-feu, lisez boute-feux. — P. 549 l. 21, prise, lisez pris.

Dans le Journal du 1 Novembre, p. 378 l. 2 de la note, non urbe tenetur, lisez non orbis tenetur.



## T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature  
depuis le 1 Septembre 1786.

- A** Brégé de la vie de Jeanne de Cambry, religieuse de l'abbaye des Prez, à Tournay, puis récluse à Lille en Flandres, sous le nom de Sr. Jeanne-Marie de la Présentation, morte en odeur de sainteté, le 19 Juillet de l'an 1639, 1. octobre. Page 184
- Accidens arrivés au théâtre, 1. Septembre. 76
- Acta selecta Ecclesie Augustanæ. Accedit synopsis episcopatum decretorum per eandem Ecclesiam a tempore Concilii Tridentini usque in præsentem annum promulgatorum. Collegit Jos. Ant. Steiner, 1. Septembre. 22
- A**lgemeine Geschichte der christlichen Kirche 2c. Histoire générale de l'Eglise depuis son origine jusqu'à son entrée triomphante dans le ciel, tirée du Livre de la Révélation de St. Jean. Par Mr. Pastorini. Traduite de l'anglois en françois par un Bénédictin de la Congr. de St. Maur, & du françois en allemand par Mr. l'abbé Goldhagen, 15. Septembre. 106
- Analyse des ouvrages de J. J. Rousseau de Geneve, & de Mr. Court de Gebelin, auteur du monde primitif; par un solitaire, 1. Sept. 3
- Examen de leurs systèmes, pour servir de suite à l'Analyse de leurs ouvrages; par le même, 1. Septembre. 6
- Anecdote angloise, devenue très-françoise, 1. Octobre. 185
- Anfangsgründe zur allgemeinen gelehrten Geschichte 2c. Elemens d'une histoire générale de littérature & de science, servant d'introduction à l'histoire de la théologie, avec des notes. par le R. P. Paulin Erdt, 1. Octobre. 183
- Anti-Lucrece (P) en vers françois; par Mr. l'abbé Bérardier de Bataut, &c, 15. Déc. 553
- Art (P) du peintre, doreur, vernisseur, 15. Décembre. 582
- Artis typographicæ querimonia. Plainte de la typographie contre certains imprimeurs ignorans qui lui ont attiré le mépris où elle est tombée. Poème latin, par Henri Estienne, &c. 1. Septembre. 12

Augustini (P.) Krazer, Ord. Præd. de apostolicis necnon antiquis Ecclesiæ occidentalis liturgiis. Liber singularis, 1. Sept. Page 23

Besondere für dormalige Zeiten von seiner Päpstlichen Heiligkeit bestätigte Andachtsübungen, 15. Novembre.	410
Boutade, Par Mr. Dwall, 1. Décembre.	499
Bruders Sebaldus Hudsta menschenfreundliche Winke 2c, 1. Novembre.	340
— 15. Novembre.	451
Cabinets d'histoire naturelle, 15. Déc.	624
Calculs sordides & puerils des philosophes, touchant les objets du culte chrétien, 15. Nov.	419
Calomnies de Mr. Mallet du Pan, touchant le prétendu Cambium des Jésuites, 15. Déc.	626
Caractère de l'hérésie & de toute cabale dogmatifante, 1. Septembre.	69
Cartes de la Baluque par Mr. le Clerc, 1. Oct.	211
Catéchisme de Vienne, & diverses observations sur les catéchismes, 1. Septembre.	59
— Celui du Pere Scouville, ibid.	60
Célébrité, moyens que les modernes emploient pour se la procurer, 15. Novembre.	439
Chant ecclésiastique, son antiquité, sa dignité & sa touchante impression, 15. Octobre.	290
— 15. Novembre.	411
Concile général, sa nécessité dans les circonstances actuelles, 1. Novembre.	365
Conciliabule anti-hiérarchique de Pistoie, 1. Novembre.	369
— 1. Décembre.	522
Conférences ecclésiastiques sur la hiérarchie, pour servir de suite & d'appui aux conférences d'Angers; par Mr. l'abbé de la Blandinière, 15. Décembre.	578
Confucius, abrégé historique des principaux traits de sa vie, 15. Novembre.	467
Conte moral, adressé aux jeunes gens du sexe, par Mr. Mugnerot, 15. Novembre.	421
Contrat conjugal, ne peut pas être purement civil; passage de Mr. de Luc sur cet objet, 15. Septembre.	107
Conversations à la mode, 1. Novembre.	342
Copie d'une lettre de Maïence, 15. Sept.	157
— Idem, 15. Octobre.	315
Critique plaisante des dramaturges modernes, 1. Octobre.	185

- Daou (D.) Presbyteri Eudistæ, instructio confessoriorum in tribunali pœnitentiæ &c. *Instructio des confesseurs relativement à la conduite qu'ils doivent tenir dans le tribunal de la pénitence, conformément à la doctrine de St. Charles Borromée & de St. François de Sales.* Par Mr. l'abbé Daou &c, 15 Sept. Pag. 104
- Délices (les) des Pays-Bas, ou description géographique & historique des XVII provinces belgiques, Sept. édit. &c, 1. Décemb. 493
- Description d'une nouvelle presse d'imprimerie, par Mr. Pierre, 1. Octobre. 213
- Description générale de la Chine, par l'abbé Grosier, 1. Décembre. 517
- De fede inferni in terris quærendâ, *Dissertatio ad complementum operis De futuro impiorum statu &c.* Authore Joanne Vincentio Patuzzi, &c, 1. Octobre. 181
- Dictionnaire critique de la langue françoise. Ouvrage également nécessaire aux écrivains en tous genres, & aux modérateurs de l'éducation publique. Par Mr. l'abbé Feraud, auteur du Dictionnaire grammatical, 15. Déc. 579
- Die wahre Schönheit der Religion in ihrer äußerlichen Verfassung &c. *La beauté de la religion dans sa constitution extérieure, dans les rites & usages de l'Eglise catholique &c.* Par Mr. Rippel, curé de Fessenheim. Nouv. Edit 1. Décembre. 499
- Discours sur divers sujets de religion & de morale; par Mr. l'abbé Asselin, &c, 15. Déc. 559
- Dissertation historique & critique, où l'on prouve évidemment que le mot insuperabiliter du passage subventum est, au traité de Corréption & Gratiâ, chap. 12, n'est point de saint Augustin; & que le mot inséparabiliter en est la véritable leçon. Par Mr. de Monvalton, 1. Septembre. 17
- Drey merkwürdige Aussagen die innere Einrichtung des Illuminatenordens in Bayern betreffend, 1. Décembre. 493
- Effets des tourbillons, siphons &c., 1. Sept. 65
- Effia illustrata, 1. Octobre. 234
- Eloge du duc de Brunswich, par Mr. Roucher, 1. Octobre. 218
- Épitaphe plagiaire du Roi de Prusse, 1. Nov. 377
- Épitaphe de ma voisine. Par Mr. l'abbé de la

Reynie, 1. Déc.	Page 501
Etat précaire de la monarchie espagnole en Amérique, 15, Décembre	591
Evénemens que la philosophie peut prévoir, & d'autres qui sont au-dessus de ses recherches, 1. Octobre.	233
Evêques d'Espagne, leur charité & autres qualités pastorales, 1. Novembre.	360
Extrait d'une lettre de Lucerne, en Suisse, &c, à l'auteur du Journal, 1. Novembre.	346
Extrait d'une lettre sur la stérilité des arbres, 15. Novembre.	423
Fable, par Mr. Courtois de Longuion, 15. Novembre.	422
Farces meurtrieres du magnétisme, 15. Sept.	137
Flore espagnole, 15. Décembre.	592
Fragment d'une épître aux auteurs du journal de Paris, qui peut être adressée à beaucoup d'autres, 1. Septembre.	30
Goître, conjectures sur les causes de cette monstruosité, 15. Septembre.	102
— 15. Novembre.	424
Gravamina nationis germanicæ centum, 1. Sept.	66
Harmonica météorologique, 1. Novembre.	367
Histoire du Luxe, 1. Septembre.	30
Histrions noyés dans la Loire, 15 Septemb.	139
— écrasés à Bergame, 15. Octobre.	277
Houille, ses effets salubres, 15. Décemb.	628
Hydrographica Germaniæ delineatio, 1. Oct.	235
Japon, humiliations qu'y essuient les Hollandois, 15. Novembre.	455
Inscriptions pour l'hôtel-royal des invalides, 15. Octobre.	312
Intolérance des Protestans, 15. Décembre.	615
Krak, Kraken ou Krakens, son existence constatée, 15. Octobre.	279
La Montagne & l'Homme du Vallôn. Apologue oriental. par Mr le Long, &c, 1. Oct.	185
L'Avare & le Pauvre. Fable, 1. Octobre.	188
La belle Poire. Fable, 1. Octobre.	189
La langue latine. Poème en vers latins & françois, 15. Novembre.	406
La Jeunesse & le Temps. Fable, 1. Decemb.	500
L'Amour & l'Enfant, 15. Décembre.	521
Le Rossignol & le Hibou. Fable, 15. Oct.	270
Le Gout, l'Éloge, & le Faveur. Fable, 15. Nov.	423
Zeitfaden für die deutschen Vorlesungen über die Pastoraltheologie 2c. Direction pour ceux qui	

<i>fuivent les leçons allemandes de théologie pas-</i> <i>torale. Par Mr. Gifscütz, 1. Sept.</i>	Page 24
<i>Les deux Tableaux. Fable, par Mr. C** , 1. Oc-</i> <i>tobre.</i>	138
<i>Les Carpes &amp; les Oiseaux. Fable, 15. Octob.</i>	269
<i>Les deux Cerfs. Fable, par Mr. C** , 15. Oct.</i>	269
<i>Les Etages Fable par Mr. de Fulvy, 15. Déc.</i>	586
<i>Lettre à l'auteur du Journal, sur les trois jours</i> <i>&amp; les trois nuits que le Corps de J. C. fut dans</i> <i>le tombeau, 1. Septembre.</i>	31
<i>Lettre de Mr. l'abbé de S. L. sur un ouvrage</i> <i>de Mariana, 1. Octobre.</i>	189
<i>Lettre sur la rapsodie epicurienne intitulée: Sys-</i> <i>tème de la nature, 1. Novembre.</i>	343
<i>Lettre à l'auteur du Journal, sur les jardins</i> <i>anglois, 1. Décembre.</i>	502
<i>Livres pour les enfans &amp; instituteurs, 1. Oct.</i>	236
<i>Livres (les) classiques de l'Empire de la Chi-</i> <i>ne, recueillis par le P. Noël, précédés d'ob-</i> <i>servations sur l'origine, la nature &amp; les effets</i> <i>de la philosophie morale &amp; politique de cet</i> <i>Empire. Tomes 3 &amp; 4, 15 Octobre..</i>	262
<i>Lumper ( P. Godefridi ) Monachi Benedictini</i> <i>Historia theologico-critica, de vitâ, scriptis</i> <i>atque doctrinâ sanctorum Patrum &amp;c, pars</i> <i>IV., 1. Décemb.</i>	497
<i>Magnétisme animal, son affinité avec le sort-</i> <i>lège, 1. Novembre.</i>	590
<i>Manuel ou projet d'élémens pour l'institution de</i> <i>la jeunesse, 15. Septembre.</i>	105
<i>Manuel épistolaire, ou choix de lettres puisées</i> <i>dans les meilleurs auteurs françois &amp; latins,</i> <i>avec des notes historiques &amp; critiques; un pré-</i> <i>cis de la vie, &amp; un jugement sur le style &amp; les</i> <i>ouvrages des écrivains qui composent ce re-</i> <i>cueil: publié par M. M. de C., 1. Déc.</i>	496
<i>Marant ( P. J. ) discussio historica: An de fide</i> <i>fit, aut saltem ita certum &amp; de Ecclesiæ</i> <i>mente, Beatam Virginem Matrem animâ &amp;</i> <i>corpore in cælum adsumptam esse, ut hære-</i> <i>ticum sit, aut saltem temerarium de eo co-</i> <i>ram Hist. Eccl. studiosis modestè inquirere,</i> <i>1. Décemb.</i>	489
<i>Masque-de-fer; diverses opinions sur ce sujet,</i> <i>15. Septembre.</i>	136
<hr/> 1. Octobre.	Page 213
<i>Memoire qui tend à rendre les curés indépen-</i> <i>dans des évêques, 15. Septembre.</i>	119

<i>Mémoires de Madame de Warens, &amp; de Claude Anet</i> , 15. Décembre.	Page 625
<i>Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse palatine</i> , 15. Décembre.	569
<i>Monde de verre</i> , 1. Septembre.	20
<i>Mont-blanc, sa cime atteinte par Mr. Pacard</i> , 1. Octobre.	219
<i>Moral-Théologie par Mr. Lauber</i> , 1. Sept.	26
<i>Musique dans les églises. La religion a conservé la musique comme les autres arts &amp; sciences</i> , 1. Septembre.	77
<i>Navigateurs anglois très-voisins du pôle</i> , 1. Oct.	207
<i>Nécessité de la peine de mort</i> , 15. Sept.	143
<i>Notice touchant Mr. Chauffepié</i> , 1. Sept.	79
<i>Notice historique du Roi de Prusse Frédéric III.</i> , 15. Septembre.	147
<i>Note sur les réformes alarmantes qui s'opèrent sans la participation du Souverain</i> , 1. Déc.	538
<i>Note sur le respect des Catholiques pour les reliques des Saints</i> , 1. Décembre.	543
<i>Nouveaux synonymes françois ; &amp;c. Par Mr. l'abbé Roubaud</i> , 1. Octobre.	163
<i>Nouvelle description générale &amp; particulière des glaciers, vallées de glaces &amp; glaciers qui forment la grande chaîne des Alpes, de Suisse, d'Italie &amp; de Savoie. Par Mr. Bourrit, &amp;c.</i> , 15. Septembre.	81
— 15. Novembre.	425
<i>Nouvelle histoire abrégée de l'abbaye de Port-Royal, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction ; accompagnée des vies choisies &amp; abrégées des religieuses, &amp; de quelques Dames bienfaitrices de la maison, &amp; des Messieurs qui ont été attachés à ce célèbre monastère</i> , 15. Décembre.	577
<i>Numa Pompilius, roman moral</i> , 1. Oct.	234
<i>Observations de Mr. Ruffin sur la critique des Mémoires du baron de Tott</i> , 1. Octobre.	215
<i>Observations sur les Nonciatures &amp; les anciens droits des Métropolitains</i> , 15 Octobre	292
<i>Observations sur un ouvrage intitulé : Institutiones theologicæ</i> , 1. Novemb.	330
— 1. Décembre.	547
<i>Origine des Nonciatures en Allemagne</i> , 15 Déc.	605
<i>Ouvrages ascétiques &amp; polémiques odieux à la philosophie du jour</i> , 15. Octobre	289
<i>Pensées &amp; Observations modestes de Mr. le comte de Barruel-Beauvert</i> , 15. Oct.	261

Phædri, Augusti Liberti, fabularum libri V, cum notis gallicis, P. Syri sententiis, paral- lelisque fabulis Joannis de la Fontaine, jux- ta editionem Gabrielis Brotier, 1. Sept. P. 15	
Physique générale. Par Mr. l'abbé R***, 1. Novembre.	319
Pièces intéressantes & peu connues, pour servir à l'histoire & à la littérature. Par Mr. D. L. P. Nouv. édit., 1. Décembre.	475
Platitude distribuée par Mr l'abbé du ... 1. Octobre.	237
— 1. Novembre.	395
Predigten auf alle Sountage 2c. Sermons pour tous les Dimanches de l'année. Par Mr. J. M. Meniges, &c, 1. Décembre.	495
Preuves de l'authenticité de nos Evangiles, con- tre les assertions de certains critiques moder- nes. Lettre à Madame de ***; par l'auteur des motifs de ma foi en Jesus-Christ, 1. Sept.	3
Promesse (la) imprévue. Par Mr. Pons de Ver- den, 15. Sept.	107
Prônes, ou Instructions familières sur les Epi- tres & Evangiles de toute l'année, & sur les principales fêtes que l'Eglise célèbre. Ouvrage que l'on peut regarder comme le développement complet de toutes les vérités de la religion & de la morale; par feu Mr. Cochin, curé de St. Jacques du Haut-Pas, 15. Décemb.	576
Protestation de l'auteur du Journal contre des contes faux, 15. Novembre.	473
Pseaumes, ces cantiques peuvent-ils être divi- sés sans être dénaturés, 15. Novembre.	471
Quatrains à l'usage des jeunes personnes, 1. Octo- bre.	187
Raynal, Supplément à l'Histoire politique &c, 15. Novembre.	466
Recueil d'autorités & réflexions sur les faux & vrais principes de la jurisprudence en matière de âmes. Par Mr. Gabriel, doyen &c, & avocat au parlement de Metz, 1. Oct.	170
Réflexion sur la justice chinoise. 1. Sept.	56
— Sur l'excessive & inutile multitude de sol- dats, 15. Septembre.	150
— sur les Centénaires, 15. Octob.	315
— sur les Chinois, 1. Décembre.	517
Réfutation de l'apologie d'une proposition ab- surde & hétérodoxe, 1. Octobre.	238
Règles de la douceur & la véhémence chréti- ennes, 1. Octobre.	231

- Relation de la conversion & de la mort de Mr. Bouguer, &c. Par le R. P. Laberthonie, Dominicain, 1. Octobre. Page 175*  
*Religion (la) défendue, contre l'incrédulité du siècle. Contenant un précis de l'histoire sainte, précédé de quelques questions relatives au but de cet ouvrage, 1. Septembre. 19*  
*Réquisitoire de Mr. Séguier contre les détracteurs des loix pénales, 15. Décembre. 617*  
*Saurkraut, puissant antiscorbutique, 15. Déc. 622*  
*Schwab (Johan. Christoph.) &c. Dissertatio in quaestionem: Quid fit, ut summa religionis christianæ efficacia ad imbuendos virtute animos in paucis ejus cultoribus appareat, & quæ sunt remedia, malo huic publicè & privatim sine vi adhibenda? Cui subjecta est alia, de permissione mali divinis perfectionibus non refragante, ejusdem auctoris dissertatio, 1. Oct. 172*  
*Sechs Streit-Sätze über die Fasten-und Abstinenz-Gebothe, verfaßt von einem Paderbornischen wider einen Mainzer Theologen., 1 Sept. 21*  
*Situation délicate & pénible du Siège de Rome. 1. Octobre. 199*  
*Sobriété, ses heureux effets, 1. Décembre 527*  
*Spéculateurs économiques, politiques &c, devenus un fleau général, 15. Octobre. 276*  
*Traité philosophique & politique sur le luxe. Par Mr. l'abbé Pluquet, 15. Novembre. 397*  
*Triomphe (le) de la religion, ouvrage très-propre pour faire connoître le fond & l'esprit de la religion. Par M. L \*\*\*., 1. Octob. 177*  
*Triomphe de la religion chrétienne sur toutes les sectes philosophiques; par M. l'abbé Liger, 15. Décembre 571*  
*Vers laissés à la grande Chartreuse de Grenoble, dans le livre qu'on présente aux étrangers pour y écrire leurs noms, par un poète qui a longtems écrit pour le théâtre, 15. Oct. 265*  


---

*du P. Mandar, ibid. 266*  
*Vie (la) de Mad. de Maintenon, institutrice de la royale maison de Saint-Cyr., 15. Oct. 241*  
*Vie (la) de Mr. de la Salle, instituteur des Freres des écoles chrétiennes; par Mr. l'abbé de Montis, &c, 15. Octobre. 264*  
*Vie de St. Bruno, fondateur des Chartreux, avec diverses remarques sur le même Ordre; par le P. de Tracy, Théatin, 15. Oct. 266*  
*Voïage de Mr. des Fontaines en Afrique, 1. Octobre. 216*